



# S.M le Roi accomplit la prière de l'Aïd Al-Fitr

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Amir Al-Mouminine accompagné de S.A.R le Prince Héritier Moulay El Hassan et de S.A.R le Prince Moulay Rachid, a accompli, dimanche 1er Choual 1441 de l'Hégire, correspondant au 24 mai 2020, la prière de l'Aïd Al-Fitr.

S.M le Roi a bien voulu accomplir, à l'instar des membres de son peuple fidèle, cette prière sans prêche et ce, dans le cadre du respect du confinement sanitaire et des mesures préventives prises par le Royaume, conformément aux Hautes orientations Royales pour faire face à la pandémie du coronavirus.

Puisse Dieu préserver Sa Majesté le Roi, perpétuer sur lui les bienfaits de la santé, lui accorder longue vie, et délivrer notre pays de cette pandémie, à la faveur de l'unité, de la cohésion et de la solidarité entre les composantes du peuple marocain fidèle.

# Libération

www.libe.ma

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9023

Lundi 25 Mai 2020

# Communiquez, communiquez

*C'est le fond qui manque le moins*

*Combien on aurait aimé  
voir le gouvernement  
nous servir un bel exemple  
de coordination au niveau  
communicationnel !*



Page 3

## Perspectives d'avenir

Document-événement



**Driss Lachgar : Les initiatives Royales ont grandement contribué à éviter à notre pays des drames qui auraient eu des conséquences désastreuses**

Pages 4-5

## Choukrane Amam devant la Chambre des représentants



*Le gouvernement doit concilier entre la situation sociale et psychologique des citoyens et la relance de l'économie nationale*

Page 2

## Sara Bellali

*Je compte mener une collaboration entre l'équipe marseillaise et une équipe marocaine. Cela fait partie de mes objectifs.*



Entretien

Page 9

## Choukrane Amam devant la Chambre des représentants

*Le gouvernement doit concilier entre la situation sociale et psychologique des citoyens et la relance de l'économie nationale*

Le président du Groupe socialiste à la Chambre des représentants, Choukrane Amam, a qualifié la prorogation du confinement et de l'état d'urgence sanitaire de « feuilleton » interminable lors d'une séance plénière tenue mercredi dernier et consacrée à la discussion de l'exposé présenté récemment par le chef du gouvernement devant les deux Chambres du Parlement sur la gestion du confinement pour l'après 20 mai.

Selon Choukrane Amam, cet exposé n'a pas fourni de réponses précises à propos de la prorogation du confinement. Cela ne peut pas contribuer à une nouvelle mobilisation des citoyens pour qu'ils puissent tenir jusqu'au 10 juin, a-t-il ajouté en appelant le gouvernement à faire preuve de clarté à propos de ce sujet.

Dans ce sens, le président du Groupe socialiste a souligné que le Maroc a très bien géré la crise du Covid-19 sous la direction de S.M le Roi Mohammed VI par la prise de mesures proactives pour lutter contre la pandémie, affirmant, par ailleurs, que le gouvernement se trouve dans l'obligation aujourd'hui de prendre les mesures adéquates qui concilient entre la situation sociale et psychologique des citoyens d'une part, et la relance de l'économie nationale d'autre part.

Il y a lieu de signaler que le chef du gouvernement a justifié dans son exposé présenté lundi dernier la prorogation du confinement par l'apparition de nouveaux foyers dans plusieurs villes du Royaume. A cet égard, Choukrane Amam s'est demandé ce que le gouvernement fera si d'autres foyers apparaissent à la fin du confinement le 10 juin



prochain, tout en mettant l'accent sur la nécessité d'élaborer des scénarios pour faire face à cette éventualité.

Il a également mis en avant que le Groupe socialiste s'attendait à ce que le chef du gouvernement annonce des mesures claires et pratiques même si elles sont fondées sur des hypothèses et sur les probabilités d'évolution de la situation épidémique, mettant en garde le gouvernement contre la non-prise de décisions adéquates au moment opportun.

Concernant les Marocains bloqués à l'étranger depuis le début de cette crise sanitaire, Choukrane Amam a considéré que la gestion de cette question reste un point noir dans l'action du gouvernement, soulignant que celui-ci avait pris il y a des semaines un engagement pour résoudre ce problème durant les travaux de l'une des commissions permanentes de la Chambre des représentants. Mais, selon le député ittihadi, cet engagement tarde à se concrétiser.

Il convient de préciser que le Groupe socialiste avait évoqué la question des Marocains bloqués à l'étranger lors de la séance mensuelle de la politique générale tenue le 13 avril à la Chambre des représentants et consacrée à la crise du Covid-19.

Lors de cette séance, Choukrane Amam avait appelé le chef de l'Exécutif à prendre des mesures urgentes ou, tout au moins, à rassurer ces Marocains qui attendent « des signes positifs » de la part du gouvernement.

## Le Réseau des journalistes contre la peine de mort appelle le Maroc à abolir cette peine cruelle



Le Réseau des journalistes contre la peine de mort (RJPM) a considéré que les efforts et sacrifices

consentis pour lutter contre le Covid-19 doivent se traduire au niveau législatif par l'abolition de la peine de mort

et de la retirer une fois pour toutes des Codes pénal et militaire afin que le Maroc rejoigne les rangs des pays qui ont mis fin à cette peine inhumaine et cruelle préalablement ou pendant cette pandémie.

Dans un communiqué, ce Réseau a souligné que l'humanité est confrontée, depuis des mois, à une pandémie sans précédent dans l'histoire contemporaine tuant plusieurs personnes à travers le monde.

Touché par la pandémie, le Maroc a connu, selon le même communiqué, une mobilisation massive afin de protéger le droit à la vie, tout en soulignant les efforts consentis par les médecins, les infirmiers et les agents des forces de sécurité qui se sont fortement mobilisés pour sauver des vies humaines. « Tous ces efforts ont montré la sacralité du droit à la vie comme étant un droit ina-

lienable des droits de l'Homme », a noté le communiqué, tout en saluant « les journalistes qui, dans l'exercice de leur mission de sensibilisation, mettent en valeur le droit à la vie et informent l'opinion publique de l'évolution de la situation épidémiologique et ses répercussions ».

Le Réseau a considéré que le fondement de cette mobilisation nationale est la protection de ce droit consacré par l'article 20 de la Constitution qui stipule que « le droit à la vie est le droit premier de tout être humain. La loi protège ce droit ». Pour cette raison, le Réseau des journalistes contre la peine de mort a saisi cette occasion pour renouveler son appel à l'abolition de cette peine.

Il convient de préciser que ce Réseau créé récemment fait partie de la « Coalition marocaine pour l'abolition de la peine de mort ».

# Communiquez, communiquez

## *Et à travers le port du masque entre autres*



Il faut bien qu'ils s'y mettent tous.

« L'angoisse suppose le désir de communiquer », disait l'écrivain français Georges Bataille. Il ne faut tout de même pas aller jusqu'à dire que nos responsables ne ressentiraient pas une certaine angoisse par les temps qui courent. Comme il ne faut pas non plus penser qu'ils le seraient outre mesure. Ils seraient cependant merveilleusement inspirés de nous le faire savoir. Et dans les normes surtout. Sinon l'on risque fort de se laisser aller à répéter avec le célèbre romancier et journaliste brésilien Paulo Coelho que « la folie c'est l'incapacité de communiquer ses idées ». Même si dans le cas d'espèce, il ne s'agit pas vraiment d'idées mais plutôt du quotidien d'un peuple assoiffé d'une information fiable. Raison de plus.

Mettre l'information à la disposition du public est l'une des premières missions des institutions publiques surtout par ces moments où l'Etat se trouve dans l'obligation de changer de comportement, et pas seulement, dans un domaine certes d'une extrême importance, la santé en l'occurrence, mais également dans la vie de tous les jours.

« A situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles », s'est-on entendu dire, mais cet exceptionnel passerait mieux s'il était expliqué, vaillamment explicité aux citoyens que l'on doit convaincre du bien-fondé de la décision prise. Autrement dit, s'établir à donner les moyens aux citoyens pour les associer ne serait-ce que de manière indirecte au débat public.

Ne pas communiquer, ne pas informer dans les règles de l'art, c'est laisser la voie libre au non officiel, réseaux sociaux en premier. Et, par là, à des dérapages incontrôlés et à des débordements déplorables. L'info cède ainsi le pas à l'intox, à l'infox. Et ce ne sont pas les exemples qui manquent. Ce n'est d'ailleurs pas pour rien que les fake news ont aujourd'hui la part belle et que l'on assiste à l'émergence de toute une nuée de « spécialistes » et « érudits »

ès Covid-19. Et c'est à l'insu de son plein gré, comme dirait l'autre, que le citoyen s'est trouvé gavé, agressé surtout, de toutes sortes d'inepties et de bêtises. L'embaras d'un triste choix donc entre le type qui décrète, sans coup férir, que le coronavirus n'est qu'une vue de l'esprit ou tel autre qui se veut plus fûté encore, pour raconter que tout ce tapage fait autour, c'est juste pour détourner l'attention du peuple de ses vrais problèmes. Rien que ça.

Sans parler des faux conseillers et autres impromptus guérisseurs ou encore ceux qui poussent l'indignité jusqu'à exhorter les gens à s'abreuver des liquides les plus improbables, les plus crades surtout.

Communiquer c'est aussi savoir s'adapter. Il va sans dire que l'impact des

réseaux sociaux est de nos jours beaucoup plus grand que celui des canaux officiels ou traditionnels, ce qui souvent va de pair. C'est sur leur terrain qu'il faut interagir.

On ne peut, d'autre part, prétendre à vouloir communiquer, informer ou sensibiliser sans veiller en premier à ce que le message soit compris et parfaitement assimilé. Aussi faut-il que ce soit dans un langage accessible à tous et non dans une langue recherchée ou en tout cas qui n'a rien à voir avec celle que l'on parle au quotidien chez soi ou dans la rue.

Communiquer, informer, sensibiliser, c'est œuvrer à l'amélioration de la connaissance civique. Il s'agit donc, faut-il le rappeler, de toute une stratégie faite de planification et de coordination.

Depuis la détection du premier cas de coronavirus au Maroc, c'est en grande partie, pour ne pas dire exclusivement, le ministère de la Santé qui s'est emparé du volet de ce que l'on pourrait qualifier de communication. Compréhensible à la limite. La mission d'informer a donc été confiée au directeur du département d'épidémiologie et de lutte contre les maladies au ministère de la Santé bombardé de la sorte communicant officiel. Sauf qu'il ne faut pas s'attendre à ce qu'il aille plus loin que ce à quoi il est astreint jusque-là et selon un canevas scrupuleusement tracé. Un monologue itératif en somme fait presque exclusivement du nombre des nouveaux cas, de celui des rémissions ou encore celui des décès. Il est régulièrement là pour s'acquitter de la mission qui lui a été assignée. Ni plus ni moins. Le hic, c'est qu'à chaque fois, on nous présente la chose comme étant une conférence de presse !

Les trop rares fois que l'on a eu droit à un brin de communication... hautement officielle, c'était avec le chef du gouvernement avec, à la clé, un entretien télévisé où il y a eu plus de questions que de réponses et un long discours lors d'une séance commune au Parlement qui nous aura tout de même appris que le confine-

ment est prorogé de trois semaines.

Combien on aurait aimé voir le gouvernement nous servir un bel exemple de coordination au niveau communicationnel ! Habilement représenté donc lors d'une conférence de presse en bonne et due forme par d'autres membres autour du chef. La communication aurait de loin été plus édifiante avec, à titre d'exemple, le ministre de la Santé pour expliquer tant de choses dont cette instabilité de la situation pandémique au Maroc, les mesures à prendre pour les semaines et les mois à venir, après la levée du confinement...

Et pourquoi pas le ministre de l'Intérieur, à la tête d'un département on ne peut plus omniprésent ? On aurait été renseigné par qui de droit sur le pourquoi et le comment des décisions prises : confinement déconfinement, couvre-feu, vague d'arrestations, dépassements ou excès réels ou supposés...

Ou le ministre du Commerce et de l'Industrie ? Pour informer et éventuellement rassurer tous ces employeurs et employés dans l'expectative et pour éclairer notre lanterne quant à cette reprise décidée, les espoirs qu'elle suggérerait et les inquiétudes qu'elle suscite.

Et le ministre de l'Education nationale ? Pour de plus amples détails concernant les apprenants du primaire et les doctorants des universités et tous ceux qui sont entre les deux rives.

Tant il est vrai que l'on aurait aimé voir ce beau monde sans masque mais avec leur bavette. Le fait d'en porter est justement porteur de message. C'est aussi cela la communication. L'exemple le plus éloquent nous vient du chef de l'Etat. Le Roi en a porté en pleine prière. C'est dire !

Il ne serait peut-être pas inutile de rappeler à ce propos au chef du gouvernement que la communication peut parfaitement être non verbale. Et si la façon de s'habiller en fait partie, la manière de se prémunir l'est aussi. Sans doute aucun.

Mohamed Benarbia

“

Combien on aurait aimé voir le gouvernement nous servir un bel exemple de coordination au niveau communicationnel !

# Perspectives d'avenir

*Les initiatives Royales ont grandement contribué à éviter à notre pays des drames qui auraient eu des conséquences désastreuses*

*Nous reproduisons ci-dessous le préambule de la plateforme réalisée par le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachgar. Cette présentation s'apparente en fait à une synthèse renseignant amplement sur les principaux points contenus dans cet important document*

## Préambule

Durant plus de trois mois, le monde entier s'est trouvé aculé à un mode de vie fait d'isolement et de confinement sanitaire afin de parvenir à contourner la pandémie de Covid-19. La plupart des gouvernements ont de ce fait opté pour l'adoption de l'état d'urgence et de fermeté dans l'application des dispositions et des mesures préventives.

Il s'agit d'une expérience sociétale et humaine inédite qui m'a poussé à œuvrer en partant du réel tel que nous le vivons tous dans nos foyers. Je présente là ma contribution en souhaitant qu'elle soit suivie de bien d'autres à même d'enrichir le dialogue au sein de notre parti.

Par cette contribution, je vise à informer l'opinion publique nationale et à travers elle tout le paysage partisan de la vision que je propose.

Cette pandémie a démontré à travers le monde que les risques que nous nous préparions à affronter et pour lesquels nous nous armions en vue de nous en prémunir ne sont pas de vrais risques ou, pour le moins, ne constituent pas ces dangers qui pourraient représenter une menace d'éradication de l'humanité.

La plus grande menace pour notre vie vient aujourd'hui d'une molécule microscopique qui ne distingue ni entre le pauvre et le riche, ni entre le blanc et le noir, et ne reconnaît pas non plus les frontières. Si elle nous attaque donc, c'est parce que nous sommes des humains.

Aussi toute guerre contre ce virus doit-elle englober les efforts collectifs de l'humanité toute entière. Et cela ne peut se faire qu'à travers l'unification de nos rangs au niveau de la recherche scientifique, des échanges logistiques de la consultation et de la gestion économique et sociale.

Mais ce qu'il nous a été donné de remarquer durant les premières semaines au



niveau mondial, une confusion tant au niveau des gouvernements qu'à celui des alliances et même au niveau de l'Organisation mondiale de la santé, de l'Organisation des Nations unies, du Conseil de sécurité et de toutes les organisations parallèles. Et c'est ce qui prouve que nous ne sommes pas qualifiés pour gérer ce genre de dangers et nous ne sommes pas encore parvenus à surpasser notre égoïsme individuel ou national, surtout avec le développement au cours de cette dernière décennie, du chauvinisme et du racisme au sein des sociétés des grandes puissances.

Cette pandémie a des répercussions plus importantes que celles qui découlent des guerres et des crises économiques. Elle nous permet d'interpeller nos organisations mondiales ou continentales qui ont été incapables, à bien des égards, de gérer cette crise.

Si l'humanité a créé la Société des Nations pendant la Première Guerre mondiale pour éviter les guerres en Europe avant de l'avoir développée pour qu'elle devienne Organisation des Nations unies après la Seconde Guerre mondiale dans le but de tourner la page de l'impérialisme et de répandre les valeurs des droits de l'Homme et des libertés, aujourd'hui nous avons grand besoin de développer de nouveau ce cadre au niveau de sa structure, ses prérogatives et ses buts. Nous avons besoin d'un nouveau pacte mondial qui va au-delà de la défense des droits politiques, socioéconomiques ou culturels pour s'étendre à la défense de la planète et des générations montantes. Sinon...

Sinon, cette pandémie risque de porter un coup fatal à une Organisation qui ne cesse de faire l'objet de critiques condamnant son incapacité à défendre les valeurs pour lesquelles elle a été créée. C'est pourquoi je vais œuvrer et plaider dans ce sens à travers l'Internationale socialiste et l'Alliance progressiste.

Pour ce qui est de l'économie mondiale, il semble que nous soyons en plein dans une crise unique en son genre puisqu'elle a été sciemment déclenchée par les pays du monde. Pour notre part, nous considérons le droit à la vie comme étant le droit suprême par rapport à tout autre.

La particularité réside dans le fait qu'il s'agit d'une crise d'offre et de demande en même temps. C'est d'ailleurs ce qui en fait la plus grande crise qu'ait connue le monde durant les cent dernières années. A telle enseigne que même les grandes puissances s'apprennent à vivre des jours difficiles d'autant plus que le FMI et certains gouvernements prévoient une stagnation économique qui pourrait être de -8% dans la zone euro et -14% en Grande-Bretagne, en plus de perte d'emplois allant de 20 à 30% dans certains secteurs. C'est ce qui explique les politiques volontaristes adoptées par ces gouvernements et leurs banques centrales. Il y en a même qui prônent des politiques économiques souveraines.

Cette introversion serait compréhensible et même nécessaire dans cette conjoncture de confinement sanitaire mais elle ne peut être permanente eu égard à l'inter-liaison qui caractérise l'économie des pays. Nous ne sommes pas contraints de choisir entre le libéralisme sauvage d'un côté et les politiques protectionnistes renfermées (chauvinistes) de l'autre. Il est par contre possible de revoir les réseaux de production à l'avenir en se représentant la nécessité d'assurer un seuil minimum concernant certains produits d'autosuffisance et de constitution de stocks des produits que l'on est dans l'impossibilité de produire localement, de réduire l'empreinte carbone et délaissier l'agrément des marchandises bon marché au profit de celui de la qualité et de la durabilité du point de vue environnemental et social.

Nous suivons avec le plus grand intérêt l'impact de cette pandémie sur la société marocaine et les efforts déployés par notre pays pour en circonscrire le développement dans la perspective de l'éradiquer.

Une simple lecture de certains rapports des organisations internationales et régionales d'Afrique ou du Moyen-Orient renseigne sur le grand développement du Maroc par rapport aux dispositions qu'il a annoncées et mises en œuvre. C'est un constat doublement rassurant, et notre pays disposant de moyens qui lui sont propres et qui nous permettent d'affronter les crises et le gouvernement étant conscient de la gravité de la situation.

Dès le tout début de la propagation du virus, l'Etat a assumé, sous la conduite de S.M le Roi, son cachet social de manière remarquable. Ce qui a valu à notre pays d'être un exemple à travers le monde.

Les initiatives Royales ont grandement contribué à éviter à notre pays des drames qui auraient eu des conséquences désastreuses. Notre pays a positivement réagi aux rapports des organisations internationales (OMS, FMI, ONU, Banque mondiale) et ce avec raison et sagacité. Les initiatives Royales se sont succédé. S.M le Roi, dans le cadre des prérogatives que lui confère la Constitution en tant qu'Amir Almouminine, chef d'Etat, chef suprême et chef d'état major des FAR, a en effet lancé les initiatives nécessaires pour limiter la propagation du virus, ce qui a eu pour effet l'adhésion de toutes les composantes de la société pour contribuer aux efforts déployés dans ce sens.

Nous nous devons d'être fiers de la création du Fonds spécial dédié à la gestion de la pandémie du coronavirus pour assurer la prise en charge des dépenses de mise à niveau du dispositif médical, soutenir le pouvoir d'achat et aider les secteurs économiques affectés et préserver les postes d'emploi.



Et grâce au magnifique élan de solidarité démontré par toutes les composantes du peuple marocain, les contributions ont dépassé de loin toute attente pour atteindre 33 milliards de dh (soit près de 3% du PIB). Comme il faut saluer la création du Comité de veille économique qui a pour mission de scruter les répercussions de la pandémie et de prendre l'initiative d'y remédier.

En cette conjoncture exceptionnelle, l'administration marocaine, toutes composantes comprises, entre cadres et fonctionnaires, a démontré sa grande capacité à s'adapter et à créer. Et, d'autre part, le dévouement et l'abnégation dans l'accomplissement des différentes tâches et missions. Et c'est ce qui nous change de ces doigts accusateurs qui visaient l'administration avant cette pandémie. Le confinement sanitaire aura convaincu tout le monde de la grande importance du secteur public et par là de son rôle vital et que le secteur privé ne peut assurer.

Un grand merci donc à tous les intervenants dans le secteur de la santé, de l'hygiène, de la sûreté, aux autorités locales et à celles et ceux qui veillent au fonctionnement des infrastructures et de la logistique et qui risquent leur vie pour nous protéger et assurer nos besoins. Elles toutes et eux tous méritent amplement qu'on leur accorde plus d'intérêt et qu'on pense à récompenser leurs efforts.

Dans ce contexte, il convient de rappeler la situation des Marocains bloqués à l'étranger sans oublier les efforts déployés par les consuls du Royaume pour leur venir en aide. Mais la longue durée du confinement sanitaire et l'absence de vision quant à la réouverture des frontières doivent inciter à une intervention dans les plus brefs délais pour leur rapatriement.

Le plan national multidimensionnel conçu par le Maroc n'aurait pu être concrétisé s'il n'y avait pas l'action responsable de l'Etat et la confiance que voue le citoyen aux institutions étatiques. C'est là une preuve de synergie entre l'Etat avec ses différentes institutions et ses

pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire qui veille à la protection de la vie et des intérêts des citoyens.

Il faut bien s'employer à préserver cette trame et la prémunir contre toute tentative de nuisance d'autant que nous avons aujourd'hui l'opportunité d'une réédification sur des bases saines. L'occasion de consolider les acquis et de renforcer la spécificité marocaine. Nous sommes un pays aux affluents multiples solidement attaché à une vie digne et à des institutions constitutionnelles. Et c'est justement ce qui a été fait pour faciliter au gouvernement sa mission de gérer la crise. Une synergie et une coordination rares qui ont caractérisé l'action de ses différents secteurs. C'est là un capital qu'il ne faut en aucun cas dilapider à cause de tiraillements ou de petits calculs politiques qui constituent une menace pour l'intérêt du pays.

En tant que socialistes démocratiques, nous avons institué comme slogan du projet au nouveau modèle de développement, et ce à l'issue de consultations et de réunions au sein d'un colloque international tenu en avril 2018 « Un Etat fort et juste et une société moderniste et solidaire ». Aujourd'hui alors que notre pays est à l'épreuve, tout le monde prend conscience du sens d'un Etat fort et juste. Un Etat crédible qui veille à assumer ses responsabilités et à tenir ses engagements.

Et des institutions déterminées à accomplir leur mission, quelles que soient les circonstances. Tout le monde prend également conscience du sens d'une société moderniste et solidaire : Des catégories sociales solidaires, abstraction faite de leur appartenance de classes, géographique ou de genre.

La subjectivité n'a pas lieu d'être, quelle qu'en soit la nature. Nous nous devons aujourd'hui de constituer une alliance nationale sans en excepter personne (majorité et opposition, partis et syndicats, associations et individus). Une alliance qui se doit de constituer un bloc uni pour consentir les sacrifices nécessaires en vue d'une sortie de crise.

En tant que démocrates, imprégnés des valeurs de liberté et des droits de l'Homme, nous sommes contrariés par cette situation imposée par le confinement sanitaire avec ce qui en découle comme réduction effective de la liberté de prise d'initiative et de mouvement, mais nous ne nous en sommes pas moins conscients du fait que le droit à la vie et le devoir de défendre la pérennité de cette nation et de l'humanité entière nous obligent tous à consentir quelques concessions circonstancielles dans l'espoir de voir le pays prendre le dessus sur cette pandémie. Notre satisfaction trouve sa justification dans cette méthode civilisée adoptée par les autorités locales dans la gestion du confinement et la vitesse d'exécution à l'actif du gouvernement et du Parlement pour mettre sur pied les lois et les décrets permettant de gérer cette étape de manière appropriée.

L'étape à venir est particulièrement délicate. Elle exige de nous de garder la même attitude consistant en le respect total des mesures préventives dictées et des dispositions et décisions institutionnelles qui se rapportent à cet état d'urgence sanitaire tout en préservant cette solidarité qui a régné entre les différentes catégories sociales.

Le recours par plusieurs pays au déconfinement progressif n'a pas été si facile qu'on le croyait. Il s'est même avéré plus complexe que l'instauration du confinement.

Cela est essentiellement dû aux mesures et dispositions préventives exigées et cela de l'avis même des responsables du système de santé. Nous en citerons la stabilité de la situation pandémique, la baisse du nombre des nouveaux cas, la diminution du taux de reproduction du virus, R0, à moins 1, l'augmentation de la capacité d'accueil des hôpitaux, la disposition des moyens de surveillance épidémiologique et du suivi des malades... Sans oublier, bien évidemment, l'adhésion de tout le monde aux mesures et gestes préventifs drastiques pour ce qui est de l'hygiène et de la distanciation sociale.

Notre pays connaît dans ce cadre un débat institutionnel et un débat public parallèle se rapportant à deux principaux sujets. Le premier concerne la gestion de la crise dans la perspective de limiter la propagation du coronavirus, voire d'y mettre un terme. Et le second est en rapport avec les perspectives d'avenir pour l'après. Dans ce débat et à travers ces deux volets, de nombreuses idées ont surgi. Des idées que notre parti n'a cessé de défendre et qui constituent toujours l'essence de sa distinction.

Même si nous ne sommes pas en mesure de procéder à une évaluation objective d'une pandémie dont les contours n'ont toujours pas été clairement définis et dont les répercussions au niveau socioéconomique ne cessent de prendre de l'ampleur de temps à autre.

En tant que socialistes démocrates qui représentent constamment la logique scientifique et adoptent l'analyse concrète d'un vécu concret, nous pouvons faire part de quelques remarques au sujet de cette lutte dont la fin n'est pas connue.

L'économie nationale à l'instar de celles des autres pays s'est ressentie par ce qui a été causé par la pandémie telles la cessation d'activité de milliers d'entreprises de différentes catégories (industrielles, agricoles, de services...). Certaines institutions nationales tel le Haut-commissariat au plan, ont prévu une baisse de croissance pour cette année en partant en fait d'une période limitée en comparaison avec celle liée au confinement sanitaire. La situation est telle que le sort de cette pandémie ne concerne pas que notre pays mais l'ensemble de la communauté internationale. Nous ne pouvons de ce fait nous avancer dans des prévisions sur une évolution prise de la situation ni sur sa durée dans le temps. Nous sommes cependant sûrs que les conséquences seront néfastes sur l'économie mondiale, ce qui amplifiera la crise de l'économie nationale.

**Par Driss Lachgar**  
Premier secrétaire de l'USFP

# Vers le rapatriement d'une autre centaine de Marocains bloqués à Sebta

*300 personnes ont déjà été rapatriées vendredi*



Environ 300 Marocains bloqués par la pandémie à Sebta ont été rapatriés vendredi tandis que d'autres pourraient l'être dans les prochains jours, ont indiqué à l'AFP les autorités.

Pour empêcher l'expansion du nouveau coronavirus, le Maroc avait fermé le 13 mars ses frontières terrestres avec les présides occupés de Sebta et Mellilia.

En coordination avec Madrid, Rabat avait aussi suspendu les vols

vers et depuis l'Espagne, ainsi que le trafic maritime de passagers, habituellement très dense dans le détroit de Gibraltar.

Plus de deux mois plus tard, le gouvernement marocain a fourni aux autorités espagnoles une liste de citoyens autorisés à rentrer, et depuis 10H30 (08H30 GMT), ils quittaient le préside occupé de Sebta en bus pour rejoindre le reste du Maroc, a indiqué à l'AFP un porte-parole de la préfecture de cette ville.

Leurs profils sont variés, avec "des familles qui venaient faire du tourisme, des travailleurs et des employées de maison", a-t-il ajouté.

"L'accord est que les citoyens marocains qui se trouvent ici puissent sortir au fil des prochains jours", a-t-il expliqué.

Outre les 300 personnes qui auront pu sortir vendredi, "environ 150 à 200" autres Marocains espèrent pouvoir rentrer chez eux prochainement, a-t-il ajouté.

En revanche, certains ci-

toyens marocains, généralement employés à Sebta, ont préféré rester sur place, selon lui.

D'autres rapatriements sont prévus depuis le préside occupé de Mellilia, dont ont déjà pu sortir quelque 200 Marocains mi-mai, selon le porte-parole.

Quelque 31.800 Marocains sont bloqués aux quatre coins du monde depuis la suspension de mars des liaisons aériennes depuis et vers le Maroc.

Le chef du gouvernement, Saad Dine El Othmani, a affirmé mercredi que les "scénarios" pour un rapatriement étaient "fin prêts", sans avancer de date.

Les personnes bloquées, qui étaient en voyage d'affaire, touristique, visite familiale etc, multiplient les appels à l'aide, avec sit-in, lettres ouvertes et campagnes sur les réseaux sociaux.

L'état d'urgence sanitaire a été prolongé jusqu'au 10 juin et aucune annonce d'une réouverture des frontières n'a été faite pour l'instant.

## 31.800 concitoyens entre colère et déception

Eloignés de leurs proches, amers, plus de 31.800 Marocains sont bloqués aux quatre coins du monde depuis que le pays a bouclé ses frontières mi-mars face à la pandémie de Covid-19.

Manal devait rentrer chez elle après un séjour touristique en Indonésie. Après une escale à Istanbul, son vol vers Casablanca a été "annulé par la compagnie aérienne" en raison de la suspension sans préavis de toutes les liaisons, raconte à l'AFP cette ingénieure de 33 ans.

"Je ressens de la colère et un sentiment d'abandon car j'entame mon troisième mois sans savoir quand je pourrais rentrer", lâche-t-elle. En attendant, elle "loue une chambre en colocation, sans aucune prise en charge par le consulat du Maroc à Istanbul", affirme-t-elle.

Ilias (pseudonyme) avait pris un ferry pour le sud de l'Espagne, le temps d'un week-end à quelques encablures des côtes marocaines. Lui aussi s'est retrouvé coincé.

"Nous sommes très déçus par les déclarations contradictoires", affirme ce cadre de 34 ans, qui concède "avoir la chance de faire partie des Marocains pris en charge par les consulats".

Comme eux, 31.800 Marocains, en voyage d'affaires, en séjour touristique ou en visite familiale, vivent cet exil forcé, avec de gros contingents en Espagne, en France et en Turquie.

Face à la pandémie, le Royaume a bou-

clé ses frontières, suspendu tous les vols et déclaré l'état d'urgence sanitaire, avec un confinement strict renforcé par un couvre-feu nocturne.

Des milliers de touristes bloqués au Maroc ont pu regagner leur pays avec des vols spéciaux vides à l'aller, au grand désarroi des Marocains qui auraient aimé monter à bord pour rentrer chez eux.

Pour se faire entendre, les personnes bloquées ont multiplié les appels à l'aide, avec des sit-in et des campagnes sur les réseaux sociaux. "Nous arrivons aujourd'hui à épuisement de nos ressources financières et notre santé mentale se dégrade", affirment-ils.

Les consulats ont depuis mis en place des "cellules d'accompagnement" et pris en charge les frais d'hébergement de 6.500 Marocains, selon le gouvernement. Les autres sont livrés à eux-mêmes.

Le bureau de l'Association marocaine des droits humains à Paris a récemment alerté sur la "situation de grande vulnérabilité" des "personnes âgées, atteintes de maladies graves ou des parents accompagnés d'enfants en bas âge".

"Je comprends le fait que le monde entier vive une crise inédite qui requiert des mesures inédites mais le manque de communication de l'Etat à notre sujet est inadmissible. Nous n'avons aucune visibilité et nous sommes rongés par l'incertitude", confie la journaliste Aida Alami, contributrice au New York Times, partie en France



mi-mars pour quelques jours.

"Je pense qu'on sera bloqué jusqu'à l'ouverture de l'espace aérien international", estime-t-elle.

Jusqu'à présent, seuls quelques centaines de Marocains bloqués dans les présides occupés de Sebta et Mellilia ont pu traverser la frontière après plus de deux mois d'attente.

Ceux qui rentrent sont placés en quarantaine pendant 14 jours et testés, selon les médias marocains.

Face aux capacités d'accueil limitées de la santé publique, la priorité du gouvernement a été de limiter le risque de contagion lié au retour de possibles porteurs de virus, selon une source diplomatique marocaine.

"Le retour doit se faire dans les meil-

leurs conditions, sans risque pour le pays et pour ces personnes", déclarait le chef de la diplomatie Nasser Bourita en avril, évoquant un "plan de rapatriement en cours d'élaboration".

Pour sa part, le chef du gouvernement, Saad Dine El Othmani, a assuré devant le Parlement que les "scénarios" de rapatriement étaient "fin prêts" en espérant que "la bonne nouvelle serait prochainement annoncée".

"Le Maroc nous a abandonnés (...) Tous les pays ont rapatrié leurs ressortissants et la seule réponse qu'on nous donne, c'est que des scénarios sont à l'étude", accuse Yassine. Ce cadre de 30 ans "se trimballe avec sa valise de trois jours" à Paris depuis plus de neuf semaines.

# L'ambassade du Maroc à New Delhi en première ligne

*116 ressortissants marocains bloqués en Inde, aux Maldives, au Sri Lanka et au Népal*

L'ambassade du Maroc en Inde est pleinement mobilisée pour apporter assistance aux ressortissants marocains bloqués en Inde, aux Maldives, au Népal et au Sri Lanka, en leur fournissant services gratuits et soutien médical, a affirmé samedi l'ambassadeur du Maroc à New Delhi, Mohamed Malki.

Dans le cadre de cette mobilisation, qui s'inscrit en droite ligne de la haute sollicitude dont S.M le Roi Mohammed VI ne cesse d'entourer la communauté marocaine résidant à l'étranger, la cellule de veille mise en place par l'ambassade depuis le début de la crise du Covid-19 œuvre sans cesse à soutenir les ressortissants marocains bloqués dans lesdits pays en raison de la suspension des liaisons aériennes et à apporter l'aide indispensable à celles et à ceux en situation précaire.

Cette assistance porte notamment sur la prise en charge des frais d'hébergement, de nourriture et de soins médicaux au profit des citoyens en difficulté financière, dont des étudiants, des Marocains en arrêt de travail en sus d'un groupe de fonctionnaires venus en Inde dans le cadre d'un programme

de formation.

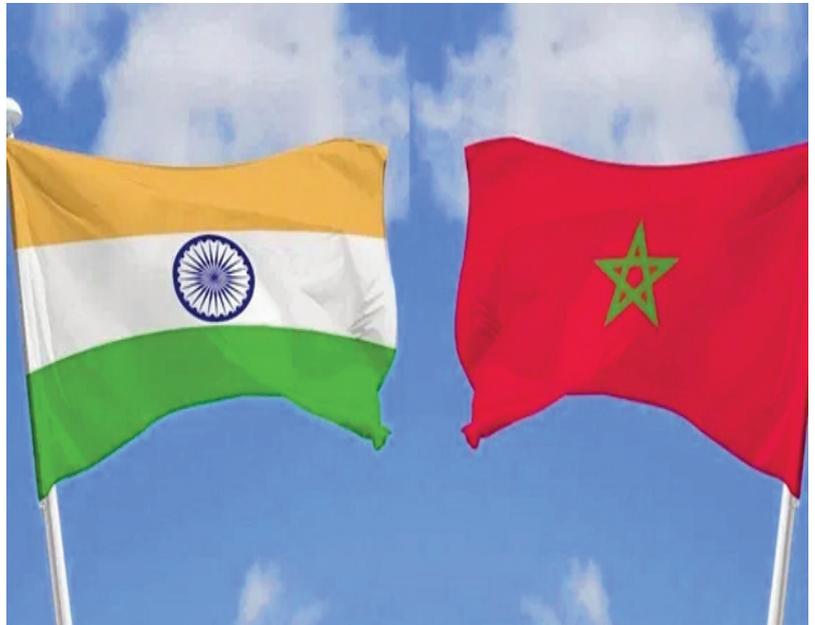
L'ambassade du Maroc demeure en contact régulier avec les Marocains bloqués en Inde, au Sri Lanka, au Népal et aux Maldives via une cellule de crise et de veille, chargée d'assurer le suivi quotidien de la situation des Marocains cas par cas, a assuré le diplomate marocain.

L'ambassade avait dès le début de la crise sanitaire mis à la disposition des membres de la communauté marocaine des numéros de téléphone en vue de répondre à leurs besoins et leur apporter son soutien en cas de nécessité.

Dans ce sens, plusieurs Marocains bloqués à cause de la crise sanitaire du Covid-19 ont tenu à saluer le soutien fourni et le contact permanent assuré par l'ambassade du Maroc à New Delhi.

Abdelhafid Bachiri, professeur universitaire bloqué au Sri Lanka depuis maintenant plus de deux mois, a indiqué dans une déclaration à la MAP que le soutien de l'ambassade du Maroc lui a permis de surmonter les conditions difficiles d'éloignement.

Bien que le confinement soit levé depuis le 11 mai au Sri Lanka, toutefois les restrictions



imposées aux vols internationaux demeurent en vigueur, a-t-il dit, formant le vœu que la reprise des liaisons aériennes aura lieu dans les plus brefs délais afin de pouvoir rejoindre la mère-patrie.

Il en est de même pour Khalid El Aissaoui, un cadre au mi-

nistère de l'Energie, des Mines et de l'Environnement, qui s'est retrouvé coincé à Hyderabad en Inde.

Venu en Inde dans le cadre d'un programme de formation bilatérale, il a exprimé sa gratitude pour le soutien continu et précieux de l'ambassade du

Maroc qui l'a aidé en termes d'hébergement et de nourriture.

Un total de 116 ressortissants marocains sont bloqués en Inde, aux Maldives, au Sri Lanka et au Népal en raison de la suspension des vols internationaux, selon des chiffres de l'ambassade du Maroc à New Delhi.

## 238 ONG subventionnées par le programme Moucharaka Mouwatina

*Financé par l'Union européenne pour plus de 143 MDH*

Un total de 238 organisations de la société civile au Maroc ont été subventionnées depuis le début de l'année, suite à des appels à propositions lancés par le programme "Moucharaka Mouwatina" d'appui à la société civile, dans quatre régions du Maroc.

Financé par l'Union européenne à hauteur de plus de 143 MDH pour la période de 2018-2020, "Moucharaka Mouwatina" est mené en partenariat avec le ministère d'Etat chargé des droits de l'Homme et des Relations avec le Parlement, le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), l'Institut national de formation aux droits de l'Homme (Institut Driss Benzekri) et le Bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS), en tant que partenaire de mise en œuvre, et avec la participation de la société civile au Maroc.

Selon les responsables du programme "Moucharaka Mouwatina", ces 238 projets de promotion de la participation citoyenne dans les domaines de l'égalité, la jeunesse et l'environnement, 47 sont mis en œuvre dans la région de Casablanca-Settat, 68 dans l'Oriental, 66 à Souss-Massa et 57 à Tanger-Tétouan-Al Hoceïma.

Parmi ces 238 projets, 116 concernent le domaine de la jeunesse, à travers la pro-

motion de l'entrepreneuriat et de l'employabilité des jeunes, l'engagement civique et la participation engagée dans le suivi et l'évaluation des politiques publiques, la participation des jeunes via les médias sociaux et la mobilisation de la culture comme moyen d'expression des jeunes, précise-t-on dans un communiqué.

Quant à la répartition géographique de ces 116 projets, la région de Casablanca-Settat accueille 22 projets répartis sur 4 villes (16 à Casablanca, 3 à Mohammedia, 2 à Settat, et 1 à El Jadida), la région de Souss-Massa compte 33 projets répartis sur 5 villes (11 à Agadir, 8 à Tiznit, 5 à Tata, 5 à Taroudant, et 4 à Inezgane), la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, enregistre 21 projets répartis sur 4 villes (8 à Tanger, 5 à Al-Hoceïma, 5 à Larache et 3 à Tétouan) et la région de l'Oriental compte 40 projets répartis sur 5 villes (17 à Oujda, 5 à Nador et 1 à Zghenghen, 6 à Berkane, 6 à Jerada et 5 à Figuig).

En matière d'égalité femmes-hommes, 72 projets ont vu le jour en faveur de la lutte contre la violence faite aux jeunes filles et aux femmes, de l'autonomisation économique des femmes, de la lutte contre les stéréotypes basés sur le sexe et de l'intégration de l'approche genre dans les politiques publiques locales, régionales et nationales.

Dans ce cadre, le décompte régional fait état de 13 projets sur la région de Casablanca-Settat répartis sur 5 villes (9 à Casablanca, 1 à Mohammedia, 1 à El Jadida, 1 à Settat et 1 à Sidi Bennour), 20 projets pour la région de Souss-Massa répartis sur 5 villes (6 à Agadir, 5 à Tiznit, 4 à Tata, 3 à Inezgane et 2 à Taroudant), 19 projets pour la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, répartis sur 5 villes (6 à Al-Hoceïma, 5 à Tanger, 5 à Tétouan, 2 à Larache et 1 à Chefchaouen) et de 20 projets pour la région de l'Oriental, répartis sur 5 villes (5 à Oujda, 4 à Nador et 1 à Zghenghen, 5 à Jerada, 4 à Berkane, et 1 à Figuig).

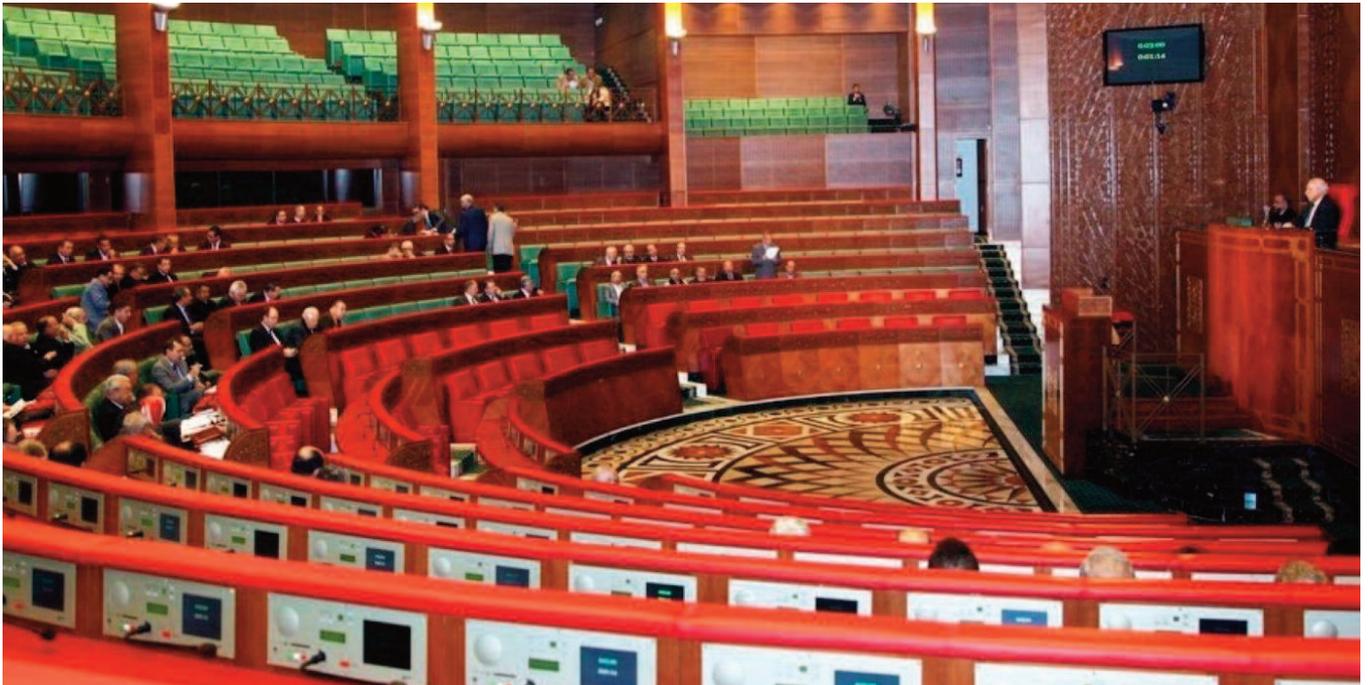
Concernant le domaine de l'environnement, 44 projets sont axés sur l'entrepreneuriat et l'emplois verts, le tri et la valorisation des déchets, la sensibilisation, l'éducation et la promotion de l'éco-citoyenneté; ainsi que sur l'intégration de la dimension environnementale dans les politiques publiques locales, régionales et nationales.

La région de Casablanca-Settat abrite, dans ce cadre, 8 projets répartis sur 3 villes (4 à Casablanca, 3 à Mohammedia, et 1 à Settat), la région de Souss-Massa compte 12 projets répartis sur 4 villes (6 à Tata, 3 à Taroudant, 2 à Tiznit et 1 à Agadir), la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma

enregistre 17 projets, répartis sur 5 villes (6 à Al-Hoceïma, 4 à Tanger, 3 à Tétouan, 2 à Larache et 2 à Chefchaouen) et la région de l'Oriental compte 7 projets, répartis sur 3 villes (3 à Oujda, 3 à Berkane et 1 à Figuig). Les six autres projets restants abordent de manière transversale les trois thématiques prioritaires de l'égalité, la jeunesse et l'environnement et mobilisent les mécanismes de démocratie participative, afin de motiver les citoyens à s'engager dans le développement de leur région. Ces projets sont situés dans les villes de Mohammedia (2 projets), Azemmour, Sidi-Bennour, Oujda et Agadir (1 projet par ville).

Le programme "Moucharaka Mouwatina" vise à améliorer l'environnement institutionnel et légal des organisations de la société civile marocaine et à promouvoir leur implication dans la définition, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques publiques. Ce programme appuie les initiatives de la société civile dans les domaines de la jeunesse, de l'égalité femmes-hommes et de l'environnement et se déploie au niveau régional, à travers quatre bureaux dans les régions pilotes de Casablanca-Settat, l'Oriental, Souss-Massa et Tanger-Tétouan-Al Hoceïma. Le programme dispose, par ailleurs, d'un bureau de coordination nationale à Rabat.

# Vote à distance : *La Chambre des conseillers décide de développer une application électronique*



La Chambre des conseillers a décidé de parachever le projet de mise à niveau du système de communication audiovisuelle et informatique au niveau des salles de réunion et de développer une application dédiée aux opérations de vote à distance par voie électronique selon une approche intégrée.

Dans un communiqué publié à l'issue d'une réunion en visioconférence vendredi sous la présidence de Hakim Benmachach, président de la deuxième Chambre du Parlement, les membres du bureau ont réitéré leur fierté de voir l'expérience du vote électro-

nique à distance menée à bien.

Ils ont à cet égard salué la généralisation de ce mécanisme pour les commissions permanentes et son adoption dans de bonnes conditions, en tirant le meilleur parti des nouvelles technologies de l'information et de la communication en vue de répondre aux exigences de l'action parlementaire en ces circonstances exceptionnelles de propagation de la pandémie du Covid-19. Le président de la Chambre et les membres du bureau se sont également penchés sur le plan d'action de cette institution pour la période post-confinement, laquelle nécessite des révisions juri-

diques et procédurales afin de surmonter certaines lacunes et difficultés auxquelles se heurte l'action parlementaire.

Ils ont souligné la nécessité d'inscrire cette question à l'ordre du jour de la prochaine réunion et de programmer une réunion consultative en vue d'élaborer une vision globale à ce sujet. Le bureau a d'autre part adopté l'ordre du jour de la prochaine séance des questions orales qui seront adressées au ministre de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural, des Eaux et Forêts.

Il a aussi approuvé le retour à l'organisation normale de la séance hebdomadaire des

questions orales, directement une fois achevée la programmation fixée de commun accord avec l'exécutif.

Le président de la deuxième Chambre et les membres du bureau ont, en outre, adressé leurs vœux de prompt rétablissement au président du Parlement de l'Amérique latine et des Caraïbes, en isolement après avoir contracté le Covid-19, soulignant l'importance des chantiers de coopération ouverts entre les Parlements marocain et d'Amérique latine pour le raffermissement de la coopération Sud-Sud au service des intérêts communs.

## *Etude sur les conséquences de la pandémie du Covid-19 sur la profession de la médecine dentaire*

# Un secteur gravement affecté

Après une paralysie presque totale du secteur de la médecine dentaire et cela depuis le début du confinement, c'est-à-dire depuis plus de deux mois, la Fédération nationale des syndicats des médecins dentistes du secteur privé du Maroc a réalisé une étude de terrain en s'appuyant sur l'aide de deux professeurs universitaires spécialisés dans l'économie et les études statistiques. Cette étude a concerné un échantillon de 1612 médecins dentistes du secteur privé répartis sur tout le territoire national. Cet échantillon représentatif constitue environ le tiers de la totalité des médecins dentistes du secteur privé du Maroc.

Les résultats de cette étude ont montré que la pandémie de Covid-19 a eu des conséquences socioéconomiques très graves sur le secteur de médecine dentaire.

L'étude a démontré que 99,57%

des cabinets ont été impactés négativement par cette crise sanitaire et que 89% des professionnels sont incapables de supporter les pertes dues à la fermeture de leur cabinet pendant plus de deux mois. Leurs chiffres d'affaires ont dégringolé, les traites des crédits se sont accumulées et les factures des fournisseurs de consommable médicale n'ont pas été réglées ni celles des laboratoires de prothèse. En l'absence totale d'entrée d'argent, ces cabinets n'ont pas pu régler leurs charges fixes comme le loyer, les factures d'eau, d'électricité et de téléphone sans parler des obligations familiales et celles envers les personnes qui sont à la charge du médecin dentiste.

20% des médecins dentistes ont exprimé ces difficultés depuis les premiers jours de fermeture de leur cabinet et 72% ont perdu confiance en leur avenir.

Les graves indicateurs de cette

étude nécessitent l'intervention urgente du gouvernement qui devrait adopter des mesures avec une vision claire et stratégique pour ce secteur sinistré garantissant ainsi un retour au travail de ces médecins dentistes qui doivent être accompagnés pendant cette reprise d'activité afin qu'ils puissent surmonter cette crise sans précédent.

Il faut savoir également que les médecins dentistes devront adopter de nouveaux protocoles pour protéger leurs patients et le personnel soignant de tout risque d'infection au coronavirus. Ces mesures nécessiteront des investissements supplémentaires et une augmentation des charges impossible à supporter sans l'aide et le soutien de l'Etat.

La responsabilité de l'Etat est donc totalement engagée, à travers celle du ministère de tutelle, du ministère des Fi-

nances, du Travail et de l'Intérieur afin d'éviter l'effondrement de ce secteur vital et la fermeture de près de 80% des cabinets de médecine dentaire. En comparaison avec le secteur public, le secteur privé couvre 90% des besoins en soins bucco-dentaires de nos concitoyens. Vous l'aurez donc compris, si rien n'est entrepris, ce serait une vraie catastrophe pour ce secteur qui constitue un maillon extrêmement important dans la chaîne de soins et dans notre système de santé.

Enfin, cette étude scientifique menée par la Fédération nationale des syndicats des médecins dentistes constitue un signal d'alarme en direction de nos responsables et de nos décideurs afin qu'ils puissent dans les plus brefs délais prendre les mesures qui s'imposent et sauver le secteur de la médecine dentaire du Maroc de la faillite.

## Sara Bellali

*Le Maroc a exploité toutes ses ressources matérielles et humaines. Le seul objectif a été de sauver la vie des citoyens*

Sara Bellali est une scientifique marocaine, engagée dans la lutte contre le Coronavirus au niveau de l'IHU Méditerranée Infection Marseille au sein de l'équipe du célèbre professeur Didier Raoult. Dans cet entretien, elle nous livre ses impressions.

**L**e président américain Donald Trump a surpris le monde entier cette semaine en déclarant qu'il prenait de l'hydroxychloroquine de façon préventive. Qu'en pensez-vous ?

Trump a été convaincu de l'efficacité de ce médicament, il a demandé à son médecin l'autorisation pour qu'il prenne de l'hydroxychloroquine comme traitement préventif. Il a dit qu'il avait reçu plusieurs rapports positifs de médecins américains qui l'avaient utilisé pour traiter leurs patients atteints de Covid-19. Ils ont obtenu des résultats très satisfaisants. Il faut savoir que ce traitement a été donné à des milliers de personnes avant, surtout des militaires et des gens qui voyagent en Afrique. Ce traitement n'est pas toxique, il a des effets indésirables comme tous les médicaments. Le patient ne doit pas le prendre sans l'autorisation de son médecin. C'est un médicament ancien que tout le monde connaît très bien.

**Allons-nous reprendre une vie normale en France avec le déconfinement ou notre vie sera-t-elle différente de celle avant la pandémie et pourquoi ?**

Bien sûr, la vie ne sera pas comme avant la pandémie, les gens aujourd'hui sont obligés de respecter certaines règles de distanciation sociale surtout avec les personnes âgées : port du masque, interdiction de regroupement... Ces précautions vont continuer jusqu'à la disparition de ce virus.

**Le professeur Didier Raoult a déclaré que le Covid-19 allait disparaître vers le 19 mai comme tous les virus saisonniers. Avez-vous d'autres éléments en ce sens ?**

Le professeur Raoult s'est basé sur l'allure des virus respiratoires dans le passé ; la plupart des infections à virus respiratoires ont la courbe typique en forme de cloche avec un développement, un pic et une diminution. Il a basé ses déclarations sur le travail effectué à Marseille dans ce domaine et

sur les résultats dans d'autres pays comme la Corée du Sud et l'Allemagne. Ces pays ont réussi à stopper la propagation de ce virus. Une récente étude à Singapour a montré aussi que le développement de l'épidémie dans plusieurs pays suit la même courbe en forme de cloche. Si on parle de la situation de la ville de Marseille, on a moins de cas positifs, le taux de mortalité par le Covid-19 est très stable et le taux de personnes guéries est en hausse.

**Vous travaillez à l'Institut hospitalo-universitaire des maladies infectieuses de Marseille (IHU Méditerranée Infection), sur un protocole Covid-19, afin de déterminer les facteurs (virologiques, génétiques) impliqués dans la maladie. Des pistes sérieuses pour faire face au Covid-19 peuvent-elles déjà être dégagées ?**

Il y a toute une équipe qui travaille du côté recherche ou du côté clinique jour et nuit sur le Covid-19. On ne connaît pas grand-chose sur ce virus qui est encore nouveau. Chaque jour nous apprend des choses sur cette pandémie. Il y a des études publiées et d'autres en cours dont les résultats vont bientôt être publiés. Les études de l'IHU ont évalué l'efficacité du fameux protocole hydroxychloroquine en association avec un antibiotique, l'azithromycine in vitro sur des cellules infectées par le virus au laboratoire. Ces études ont montré l'efficacité du protocole en stoppant la réplication du virus dans la cellule. Ainsi d'autres études in vivo, c'est-à-dire chez l'humain, ont montré que les gens qui prennent cette bithérapie guérissent au bout de 6 jours. Ceci se traduit cliniquement par une diminution de la charge virale.

Au laboratoire, en ce moment, nous cultivons plus de 1.500 souches issues de différents patients qui ont été séquencées aussi. L'analyse en cours de tous ces génomes va faire l'objet d'une publication afin de mieux comprendre ce virus, de voir s'il y a des souches dif-

férentes issues du même virus et de faire une comparaison avec les génomes des souches détectées dans les autres pays ainsi que les souches de Wuhan en Chine.

**Pourquoi cette polémique en France sur l'utilisation de la chloroquine défendue par le professeur Raoult ? Qui a raison ? Y aurait-il des conflits de méthodologie, d'approche, de connaissances dans la recherche médicale ?**

C'est la grande question en France. En général, les essais cliniques suivent une règle méthodologique stricte : il faut faire des essais précliniques, comme tester les molécules chez les animaux, et après des études cliniques. Cela prend beaucoup de temps et implique plusieurs phases de 1 à 4 ; l'essai clinique doit être randomisé et en double aveugle, ni le médecin ni le patient ne savent le traitement.

Le professeur Raoult a fait son premier essai clinique en urgence, c'est-à-dire dans une situation de crise. On ne va pas attendre les essais cliniques qui vont durer je ne sais combien de temps. On attend toujours le résultat de l'essai clinique discovery qui est le plus grand essai européen. Les méthodologistes ont critiqué l'essai du docteur Raoult car il n'a pas été fait dans les règles internationales. Le plus important, c'est que ce protocole a montré son efficacité via le taux de mortalité à Marseille comparé au reste de la France. Si on regarde les pays qui ont utilisé le même protocole, on remarque une baisse de la mortalité. Les dernières statistiques ont montré que 51% d'entre eux utilisent l'hydroxychloroquine associée à l'azithromycine.

En ce moment, il y a à peu près 192 essais cliniques sur l'hydroxychloroquine associée parfois à l'azithromycine enregistrés sur le site officiel clinicaltrials.gov. C'est un site où sont enregistrés tous les essais cliniques dans le monde validés après par les agences nationales ou internationales comme l'ANSM ou la FDI. Aucun d'entre eux

n'est encore terminé. Certains ont atteint la phase 3 ou la phase 4.

Récemment, une étude a été lancée aux Etats-Unis menée par The National Institute of Allergy and Infectious Diseases (NIAID) au sujet de l'hydroxychloroquine associée à l'azithromycine.

**Suivez-vous la situation du Covid-19 au Maroc ? Comment la voyez-vous en tant que virologue ? Qu'en pensez-vous de la gestion de cette crise sanitaire par les autorités marocaines ?**

Je ne suis pas encore virologue, je suis microbiologiste. Bien sûr, je suis l'actualité du Maroc jour par jour, je pense que le Maroc a pu éviter le pire. On aurait pu avoir le même scénario qu'en Italie et en Europe. Les décisions préventives prises par le Maroc, à savoir le confinement strict, l'acquisition du stock de l'hydroxychloroquine de Sanofi, entre autres, ont été très efficaces. On parle aussi de la fabrication de masques et de respirateurs pour la réanimation au niveau local. On a fait un travail remarquable pour stopper l'épidémie. La stratégie du Maroc contre le Covid-19 a été saluée par tout le monde. Je suis fière d'être marocaine, je le dis et je le redis, bravo le Maroc !

Le Maroc a exploité toutes ses ressources matérielles et humaines. Le seul objectif a été de sauver la vie des citoyens et non l'économie, comme d'autres pays ont choisi de le faire.

**Est-ce que l'Institut hospitalo-universitaire des maladies infectieuses de Marseille collabore avec les universités ou les instituts du Maroc ?**

Pour le moment, il n'y a pas de collaboration avec l'institut où je travaille, mais je vais travailler sur ce projet après la fin de cette crise sanitaire. Je vais mener cette collaboration entre l'équipe marseillaise et une équipe marocaine, cela fait partie de mes objectifs.

**Propos recueillis par Youssef Lahlali**



Je compte mener une collaboration entre l'équipe marseillaise et une équipe marocaine. Cela fait partie de mes objectifs.



## A Madagascar et à travers l'Afrique, la ruée controversée vers l'artemisia

C'est une sorte de fougère verte aux faux airs de cannabis. Ses promoteurs la vantent comme le premier traitement efficace contre le coronavirus. Ses détracteurs la ravalent au rang d'une potion magique au mieux inutile, au pire dangereuse.

Si les vertus thérapeutiques de l'artemisia, son nom scientifique, ont été reconnues dans les multithérapies contre le paludisme, aucune étude clinique n'a encore confirmé son efficacité curative, ni même préventive, contre le coronavirus.

L'artemisia nourrit l'espoir et la controverse depuis que le président de Madagascar Andry Rajoelina l'a présentée comme une panacée africaine susceptible de stopper, bien avant les futurs vaccins occidentaux, la pandémie meurtrière de Covid-19.

Ces dernières semaines, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) comme le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC) ont insisté sur la nécessité de valider scientifiquement les remèdes locaux.

Persuadé comme il l'a dit de pouvoir "changer l'histoire", le chef de l'Etat malgache a largement distribué son breuvage à base d'artemisia, à sa population puis sur le continent.

La Guinée Equatoriale, le Niger, la Tanzanie ou les Comores, par exemple, ont accepté avec enthousiasme quelques cartons de cette tisane, baptisée Covid-Organics, pour l'administrer aussitôt à leurs malades infectés par le virus.

Signe du vif intérêt suscité par ce potentiel remède "local", le président bissau-guinéen Umaro Sissoco Embalo s'est lui-même déplacé à l'aéroport pour réceptionner les précieux colis.

Dans une Afrique très attachée à sa médecine traditionnelle, l'artemisia, originaire de Chine, a désormais le vent en poupe.

Et d'abord à Madagascar, où la potion, à 30 centimes d'euro la bouteille de 33 centilitres, se vend comme des petits pains. "Les tisanes font partie de la panoplie des médecines traditionnelles et de notre culture", explique l'ex-ministre de l'Education Paul Rabary, un convaincu.

Le succès fut tout aussi immédiat au Sénégal.

"Dès le début de l'épidémie, la demande d'artemisia a fortement augmenté", commente l'ingénieur agronome belge Pierre Van Damme, qui en vend sous le label "Le Lion vert". "Mais depuis les annonces du président malgache, c'est de la folie...".

En quelques semaines, le jeune patron a vu

ses ventes multipliées par 15 - il en écoule jusqu'à 2.000 sachets par jour - et a embauché 8 salariés pour tenir la cadence.

Sans surprise, les prix flambent. "La vente au détail se fait à raison de 2.500 francs CFA (environ 3,7 euros) les 50 grammes contre 1.500 auparavant", se frotte les mains Ibrahim Diop, un producteur de la région de Dakar.

Et le tableau est le même dans d'autres pays du continent. "J'ai beaucoup de clients qui veulent m'en acheter mais je n'en n'ai plus", s'enthousiasme Haoua Wardougou, apothicaire d'un quartier populaire de la capitale tchadienne, N'Djamena, "je suis débordée".

Pourtant, la tisane malgache est loin de faire l'unanimité.

"Nous serions très fiers qu'une solution dans cette guerre contre le Covid-19 vienne d'un pays africain", a reconnu le chef du Centre africain de prévention des maladies (CDC), John Nkengasong, "mais nous devons rester méthodiques avant de valider un quelconque remède".

Certains pays africains, circonspects, ont

ainsi confié leurs lots de Covid-Organics aux experts pour examen.

"Ils seront soumis au même processus que tous les autres produits avant leur mise sur le marché", a assuré le chef de la cellule nigérienne chargée de la lutte anticoronavirus, Boss Mustapha. "Il n'y aura pas d'exception".

Même à Madagascar, les doutes persistent. Le doyen de la faculté de médecine de Toamasina (est), le Dr Stéphane Ralandison, a mis en garde contre les méthodes "pas bien scientifiques" qui ont présidé au lancement de la tisane.

"Je suis extrêmement prudent", confie aussi le sociologue Marcel Razafimahatratra. "Pourquoi les Chinois n'ont pas utilisé ce remède?", demande-t-il en rappelant que l'artemisia est utilisée par la médecine chinoise depuis des siècles.

Manifestement ravi de sa nouvelle notoriété continentale, Andry Rajoelina, lui, défend sa potion bec et ongles en dénonçant l'attitude descendante de ses critiques.

"Si c'était un pays européen qui avait découvert ce remède, y aurait-il autant de doutes? Je ne pense pas", a-t-il dit, convaincu de sa "mission" confiée à son pays. "Le Seigneur nous a donné les plantes médicinales pour aider notre pays et le monde entier à lutter contre cette maladie...".

Et à tous ceux qui réclament des preuves, il brandit les statistiques affichées par son pays. Seulement 2 morts pour 326 cas et, surtout, 119 patients guéris.

Le président malgache s'est même mis en tête de faire de l'artemisia le nouvel "or vert" de son pays, un des plus pauvres du monde. "La vie de tous les Malgaches va changer", a-t-il récemment lancé, "dans la riziculture, c'est 350 dollars la tonne, la tonne d'artemisia c'est 3.000 dollars".

Patron de la société Bionexx, Charles Giblain produit de l'artemisia depuis 2005 à Madagascar pour les traitements antipaludéens. Lui aussi est persuadé du potentiel économique de la plante pour la Grande île.

"Cette plante est une mauvaise herbe et peut pousser n'importe où", plaide-t-il. "La seule difficulté, c'est de la faire pousser dans des conditions qui permettent d'être plus compétitif par rapport aux concurrents chinois".

Pour y parvenir, il travaille sur un procédé qui, espère-t-il, doit permettre de croiser plusieurs souches d'artemisia pour en obtenir une version idéale. "Ce travail nécessite pas moins de quatre ans d'investissement", précise toutefois un

de ses chercheurs, Solofo Rasamiharimanana.

Mais tous les agriculteurs ne sont pas convaincus de la rentabilité de la plante, loin s'en faut.

Dans le village d'Ambohijoky, à une dizaine de kilomètres de la capitale Antananarivo, les paysans qui s'étaient lancés dans l'aventure de l'artemisia l'ont vite interrompue.

"On a laissé tomber à cause du prix", regrette l'un d'eux, Louis Jean Patrice Rakotoninaina. "On nous a acheté à 1.050 ariary (25 centimes d'euro) le kilo d'artemisia séchée alors qu'on pensait en obtenir 3.000 ariary".

"Si on nous paie moins de 15.000 ariary (3,75 euros) le kilo, ça n'est pas rentable", renchérit sa collègue Eveline Raharimalala. "L'artemisia occupe nos champs pour six mois", ajoute-t-elle, "en six mois, on peut faire trois cycles de cultures maraichères qui nous rapportent trois fois plus".

Des arguments sèchement balayés par le patron de Bionexx. "Si on n'était pas attractifs dans notre proposition de prix, on n'aurait pas 16.000 paysans avec nous", se défend-il.

Certains "soldats" de cette armée de producteurs se gardent toutefois de reprendre son argument.

"On ne cultive pas l'artemisia pour son prix, on la cultive car c'est un produit sûr avec moins de risque de perte avec zéro stock", confie Joseph Rakotondramanana, qui travaille avec Bionexx depuis cinq ans.

En revanche, elle ne peut pas, comme l'affirme le président malgache, remplacer le riz, "car l'artemisia rapporte moins", insiste-t-il.

Charles Giblain reste malgré tout certain de tenir entre ses mains la nouvelle vanille - Madagascar assure 80% de la production mondiale. Et il veut faire de son entreprise, qui en produit 2.500 tonnes l'an, "un des trois leaders mondiaux de l'artemisia" aux côtés des Chinois.

Le sociologue Marcel Razafimahatratra reste lui obstinément insensible à la fièvre de l'artemisia.

Plutôt que d'espérer un miracle vert, dit-il, le gouvernement devrait d'abord se préoccuper de la sécurité alimentaire de ses 26 millions d'habitants. Neuf sur dix survivent avec moins de deux dollars par jour en poche.

"Au lieu d'importer 300.000 à un million de tonnes de riz par an, le pays devrait d'abord combler ce déficit", estime M. Razafimahatratra. "D'autant plus que, sur le marché intérieur, le riz a un meilleur prix que l'artemisia...".



L'OMS comme le CDC ont insisté sur la nécessité de valider scientifiquement les remèdes locaux



# Une étude confirme l'efficacité modeste d'un antiviral contre le Covid-19

Plus de trois semaines après l'annonce d'un haut responsable scientifique américain qu'un médicament expérimental appelé remdesivir accélérerait le rétablissement des malades hospitalisés du Covid-19, l'étude détaillant les résultats a été publiée vendredi soir dans une revue médicale cotée.

Anthony Fauci, directeur de l'Institut des allergies et des maladies infectieuses (NIAID) qui a conduit l'essai clinique sur un millier de malades dans 10 pays, avait déclaré le 29 avril, dans le Bureau ovale de la Maison Blanche, que des données préliminaires montraient "que le remdesivir (avait) un effet clair, significatif et positif pour réduire le temps de rétablissement".

Après vérification par un comité de

l'expertise, le *New England Journal of Medicine* a publié l'article détaillant les résultats confirmant l'annonce faite à la Maison Blanche, qui avait provoqué une lueur d'espoir dans le monde, en l'absence d'autre thérapie efficace contre le nouveau coronavirus.

Le remdesivir, injecté quotidiennement par voie intraveineuse pendant 10 jours, a accéléré le rétablissement des malades hospitalisés du Covid-19, par rapport à un placebo: 11 jours contre 15 en durée médiane. Étaient considérés rétablis les patients en état de rentrer chez eux.

L'effet était le plus important chez les malades hospitalisés mais qui n'étaient pas sous respirateur artificiel. Les auteurs en concluent qu'il est préférable de commen-

cer le traitement de remdesivir avant que la maladie ne progresse au point de nécessiter un respirateur artificiel.

L'antiviral, développé autrefois en vain contre Ebola, a en outre suscité moins d'effets indésirables que le placebo.

Le remdesivir a également semblé réduire la mortalité: 7,1% des patients du groupe remdesivir sont morts sous 14 jours, contre 11,9% dans le groupe placebo, mais ce résultat est juste en-dessous du seuil de fiabilité statistique, et on ne peut exclure que la différence soit due au hasard.

Dans tous les cas, le remdesivir ne donne donc pas de garantie de survie, insistent les auteurs de l'essai. "Il est clair qu'un traitement antiviral ne sera sans

doute pas suffisant à lui seul", écrivent-ils.

La clé du traitement du Covid-19 passera sans doute par des combinaisons de traitements, le remdesivir avec d'autres antiviraux ou d'autres types de thérapies.

Le laboratoire qui a développé le remdesivir, Gilead, a indiqué vendredi que des résultats de ses propres essais cliniques seraient publiés prochainement. L'un d'eux montrerait qu'un traitement de cinq jours, au lieu de 10 jours, serait aussi efficace, selon Merdad Parsey, directeur médical de Gilead Sciences.

Aux États-Unis, l'Agence des médicaments (FDA) a autorisé le 1er mai l'utilisation en urgence du remdesivir dans les hôpitaux, suivie par le Japon, tandis que l'Europe envisage une décision similaire.

## Au Pérou, pauvreté et failles du confinement font s'emballer l'épidémie de coronavirus

Le Pérou a été le premier pays d'Amérique latine à adopter des mesures restrictives pour tenter de contenir l'épidémie de Covid-19. Pourtant, neuf semaines de confinement plus tard, les chiffres de contaminations explosent. Que s'est-il passé ?

Le pays de 32 millions d'habitants a fermé ses frontières et décrété un confinement national obligatoire dès le 16 mars, alors qu'à peine 86 cas étaient officiellement recensés. Aujourd'hui, le nombre d'infections approche les 110.000, dont 28.000 nouvelles en une semaine, et plus de 3.100 décès.

Le Pérou est désormais le deuxième pays d'Amérique latine le plus touché après le Brésil (210 millions d'habitants) et le troisième en termes de décès après le Brésil et le Mexique (130 millions d'habitants).

Plusieurs facteurs semblent avoir favorisé la propagation incontrôlée du virus :

En décrétant le confinement, le gouvernement a maintenu des activités économiques essentielles, dont la vente de denrées alimentaires sur les marchés. Ces derniers sont devenus des foyers silencieux de contamination, jusqu'à ce que le gouvernement

commence à prendre la mesure du problème.

Plusieurs marchés ont ainsi été fermés. Sur le marché aux fruits du district de La Victoria à Lima, 86 % des commerçants ont été testés positifs au Covid-19.

"Cela a été une chaîne de contagion explosive", souligne Luis Benavente, directeur de l'institut Vox Populi. "L'Etat a envoyé les militaires sur les marchés deux mois après le début du confinement, mais il était trop tard", dit-il.

Les banques ont également été une source de contagion. Les Péruviens se sont regroupés en masse devant les établissements bancaires pour venir retirer des bons d'aide d'urgence distribués par le gouvernement.

Là aussi, les autorités ont pris des mesures tardives avec des retraits bancaires qui peuvent être effectués désormais par voie électronique.

Quelque 7.500 patients atteints du Covid-19 sont hospitalisés au Pérou. En raison du manque d'équipements de protection ou du non-respect des protocoles de sécurité sanitaire, le virus s'est propagé parmi le personnel de santé.

Au moins 635 médecins et 1.200 infirmières ont contracté la maladie, et 20 médecins et 12 auxiliaires médicaux en sont morts.

Les travailleurs de la santé sont descendus dans la rue pour dénoncer l'incapacité du gouvernement à leur fournir le matériel de protection nécessaire et les médicaments pour faire face à la maladie. "Les malades meurent sur leur chaise ou dans leur fauteuil roulant", a témoigné auprès de l'AFP un infirmier d'un hôpital de Lima.

L'économie péruvienne est l'une des plus dynamiques d'Amérique latine, mais le travail informel représente 70 % des activités. Des milliers de personnes ont ainsi bravé les ordres de confinement pour pouvoir nourrir leur famille.

Dans les premières semaines de la pandémie, plus de 50.000 personnes ont été arrêtées par les forces de l'ordre pour avoir enfreint les règles du confinement.

Les autorités ont ensuite cessé de publier des chiffres, mais le nombre important de contrevenants ont entraîné une forte contamination des policiers chargés de surveiller le respect du confinement. Une cinquantaine d'entre eux sont décédés du Covid-19.

Alors que des campagnes de sensibilisation ont été lancées par les autorités dans tout le pays pour encourager la population à se laver les mains afin de prévenir la contamination, cet effort s'est heurté à une dure réalité : des milliers de familles n'ont pas accès à l'eau potable.

A Lima, qui compte 10 millions d'habitants, 1,2 million de personnes n'ont pas accès à l'eau et trois autres millions en bénéficient de façon intermittente, rappelle Mariella Sanchez, directrice de l'ONG Aquafondo.

Le Pérou connaît aussi de grandes inégalités socio-économiques depuis l'époque coloniale. La pauvreté touche 20,5% de la population, selon les dernières statistiques de la Banque mondiale.

Des milliers de familles pauvres ont quitté les hauts plateaux andins ou les régions amazoniennes pour venir s'entasser dans des bidonvilles à la périphérie de la capitale où la majorité des habitants survivent grâce à des emplois précaires.

Ainsi, dans le quartier de Cantagallo à Lima, où vivent des Indiens de l'ethnie Shipibo Conibo, 475 personnes sur un total de 656 ont été testées positives au Covid-19.

# Economie

## Progression du PNB de la CFG Bank au premier trimestre

Le Produit net bancaire (PNB) de la banque commerciale CFG Bank a atteint 36 millions de dirhams (MDH) au premier trimestre 2020, en hausse de 27% par rapport à la même période de l'année précédente.

Cette progression est principalement tirée par la hausse des encours de crédit ainsi que par les commissions, précise la banque dans un communiqué, notant que le succès commercial de CFG Bank ainsi que sa croissance rapide permettent au PNB de continuer à croître malgré la crise du Coronavirus.

Ainsi, au terme du 1er trimestre 2020, l'encours des crédits atteint 3,94 milliards de dirhams (MMDH), contre 2,601 MMDH à fin mars 2019, soit une hausse de 51%. De même, les dépôts clientèle s'établissent à 5,233 MMDH en hausse de 20% sur 1 an, avec une croissance plus rapide encore des dépôts non rémunérés, relève le communiqué.

CFG Bank explique la croissance rapide du nombre de clients ainsi que des encours de crédit et des dépôts par le modèle novateur de la banque et sa technologie de pointe permettant de traiter l'ensemble des opérations courantes sans devoir aller en agence (application mobile, site internet, automates bancaires et banque par téléphone), rapporte la MAP.

Pour sa part, le PNB de la banque d'affaires qui est, par essence, sensible à la conjoncture boursière a progressé de 17% à 21 MDH, malgré la très forte baisse de la bourse au cours du 1er trimestre 2020, consécutive à l'épidémie et à son impact sur l'économie.

Une provision à caractère réversible a néanmoins été constituée pour dépréciation du cours de bourse d'une participation historique de la banque dans une entreprise cotée, note le communiqué, ajoutant que cette provision conduit le PNB consolidé à s'établir à 38 MDH pour le T1 2020, contre 41 MDH pour le même trimestre l'année précédente.

Tout en prenant l'ensemble des précautions nécessaires à la sécurité sanitaire de ses collaborateurs et de ses clients, CFG Bank poursuit sa croissance rapide. L'impact précis de la crise sanitaire est encore difficile à chiffrer, mais celle-ci ne devrait pas modifier significativement la feuille de route pluriannuelle qui vise une introduction de CFG Bank à la bourse de Casablanca dans les 4 prochaines années.

## L'AMMC rappelle aux émetteurs les règles et recommandations en matière de communication financière



L'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC) rappelle aux émetteurs leurs prochaines obligations légales et réglementaires en matière de communication financière, ainsi que les recommandations pour y répondre au mieux dans le contexte actuel de la crise sanitaire.

Dans la continuité des efforts déployés pour accompagner les acteurs du marché pendant la période d'état d'urgence sanitaire, l'AMMC rappelle ainsi aux émetteurs leurs obligations en matière de publication d'informations importantes au sens de l'article 15 de la loi n°44-12 relative à l'appel public à l'épargne et aux informations exigées des personnes morales et organismes faisant appel public à l'épargne.

"En application des dispositions dudit article, les émetteurs doivent rendre publiques, aussitôt qu'ils en ont pris connaissance, les informations fiables dont ils disposent concernant les impacts de la pandémie sur leurs activités et situations financières", souligne l'AMMC dans un communiqué publié jeudi, dans lequel l'Autorité rappelle les règles et recommandations en matière de communication financière.

A l'occasion de la publication des communiqués de presse relatifs

aux indicateurs du premier trimestre 2020 dont la date limite est fixée à fin mai 2020, l'AMMC rappelle aux émetteurs les règles et recommandations applicables en la matière, rapporte la MAP.

Ainsi, lesdits communiqués de presse doivent être, le même jour, publiés sur le site internet de l'émetteur et sur un journal d'annonces lé-

gales y compris en version électronique, et transmis à l'AMMC.

"Ils doivent contenir notamment un commentaire sur l'activité pendant le trimestre écoulé, décrivant la situation financière de l'émetteur ainsi que les principaux faits marquants intervenus pendant le trimestre, y compris une description des impacts immédiats et/ou prévisionnels de la pandémie du Covid-19 sur la situation financière de l'émetteur", précise l'Autorité.

En outre, l'AMMC recommande fortement aux émetteurs d'adopter les bonnes pratiques de communication financière.

S'agissant des Assemblées générales, l'AMMC rappelle aux sociétés faisant appel public à l'épargne leurs obligations en matière de communication y afférente, dont la publication d'un avis de réunion, au moins 30 jours avant la tenue de l'assemblée générale, et la prise en compte de toute demande d'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour de l'assemblée, répondant aux conditions requises et reçue selon les modalités indiquées dans l'avis de réunion dans le délai de 10 jours après la publication dudit avis.

En matière de normes comptables et d'audit, l'AMMC informe les émetteurs des positions prises par

les instances de normalisation comptable et d'audit dans le contexte actuel, précisant à cet égard que "les investisseurs et autres parties prenantes ont besoin d'une information financière complète, y compris en ce qui concerne les impacts de la pandémie sur la situation financière et les perspectives des émetteurs".

L'Autorité rappelle ainsi que le Conseil national de la comptabilité (CNC) a publié, le 29 avril 2020, son avis n°13 explicitant les incidences comptables de la pandémie du Covid-19, ajoutant que ledit avis précise les modalités de prise en compte des impacts de la pandémie sur les comptes, ainsi que les informations spécifiques à inclure dans l'ETIC à ce propos.

De même, le Conseil national de l'Ordre des experts comptables (OEC) a arrêté, lors de sa réunion du 9 avril 2020, une directive relative aux incidences de la pandémie du Covid-19 sur la mission d'audit des états de synthèse.

Ladite directive, rappelle l'AMCC, considère la pandémie du Covid-19 en tant qu'événement post-clôture et précise les diligences des commissaires aux comptes pour une communication financière appropriée.



Répondre au mieux dans le contexte actuel de la crise sanitaire

## La FNTT envisage l'adoption d'autres mesures sanitaires pour la protection de sa clientèle après le déconfinement

La Fédération nationale du transport touristique (FNTT) compte adopter d'autres mesures sanitaires pour une protection renforcée de sa clientèle après le déconfinement.

Pour ce faire, la FNTT sollicite la collaboration du ministère de la Santé dans le but d'élaborer des critères de stérilisation, indique un communiqué de ladite Fédération, précisant que l'objectif étant de réaliser un label de certification, auquel les entreprises de transport touristique doivent s'adapter pour fournir un service de qualité qui répond aux normes internationales.

Cet indicateur d'assainissement et d'hygiène permettra de protéger la santé de la clientèle au Maroc, note la même source. Ce label, explique la

FNTT, sera un argument important pour la vente et la commercialisation des services et ce, à l'instar de ce qui a été appliqué partout dans le monde.

Créée en 2017, la FNTT relevant de l'Union générale des entreprises et des professions (UGEP) compte 11 associations et syndicats régionaux et provinciaux issus des différentes régions du Maroc, rappelle-t-on. Cette association qui vise à représenter et à défendre les intérêts des professionnels du transport touristique auprès du gouvernement et de toutes les instances concernées, a aussi pour vocation l'encadrement et la formation des professionnels et la modernisation du secteur du transport touristique.

## Lancement d'une campagne de dépistage des effectifs de la SOMACA

Dans le cadre d'une démarche proactive pour lutter contre la propagation du Covid-19, la SOMACA et les autorités locales ont lancé conjointement une campagne de dépistage, du 19 au 21 mai 2020, visant l'ensemble des effectifs présents sur site.

La première vague a permis de tester 300 collaborateurs de différents départements dont 32 détectés positifs au Covid-19 bien qu'asymptomatiques, écartant l'hypothèse d'une contamination du virus à l'intérieur de l'usine.

La direction générale de l'usine ainsi que les équipes du ministère de la Santé et des autorités locales se sont mobilisées pour prendre en charge les collaborateurs

testés positifs et retracer les cas contacts afin de les placer en quatorzaine. La désinfection des zones concernées a été réalisée le jour-même.

Depuis le début de la crise sanitaire, le Groupe Renault Maroc a placé au cœur de ses priorités la protection de la santé de ses salariés. Le référentiel sanitaire du Groupe mis en place pour assurer le redémarrage de l'usine permet de poursuivre l'activité à cadence partielle.

L'application rigoureuse des mesures sanitaires instaurées par le Royaume et du plan d'action sanitaire de la SOMACA, ainsi que le respect des gestes barrières, permettent de limiter au maximum les risques de propagation.

# Le CVE se penche sur les mesures proposées par la CGEM pour la relance de l'économie

Les membres du Comité de veille économique (CVE), réuni jeudi en mode visioconférence, se sont penchés sur les principales mesures émanant des plans de relance sectoriels élaborés par la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) en étroite concertation avec les fédérations sectorielles.

Ces mesures ont pour objectif de remettre en marche l'appareil

productif national sur des bases plus saines, stimuler la demande locale en encourageant l'investissement et le "consommer marocain", et accélérer la normalisation de l'environnement économique et social du Maroc, précise-t-on dans un communiqué du ministère de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'administration.

Les propositions émanant des opérateurs économiques et des départements ministériels seront approfondies, en perspective de l'élaboration en cours du projet de loi de Finances rectificative, indique la même source. Et de souligner que le plan de relance assorti à cette loi de Finances rectificative sera global et intégré et devra permettre à la fois d'accompagner le redémarrage progressif de l'activité des différents secteurs de l'économie nationale, en cohérence avec le schéma de déconfinement prévu et de créer les conditions propices pour une relance économique vigoureuse à la sortie de cette crise, rapporte la MAP.

La portée stratégique de ce plan de relance devra permettre au Royaume d'opérer un saut qualitatif important dans certains domaines structurants, notamment la santé, l'éducation, l'énergie verte,



ou encore le digital, tout en renforçant ses attributs de souveraineté et sa résilience aux chocs exogènes, précise le communiqué, notant que ce plan devrait jeter les bases d'un "pacte pour la relance économique et l'emploi", qui sera l'expression d'une ambition commune et partagée par l'ensemble des parties prenantes (État, entreprises, secteur bancaire et partenaires sociaux...), déclinée en engagements clairs et

assumés par tous.

S'agissant de la reprise des activités économiques après l'Aid, les membres du CVE ont rappelé que l'état d'urgence sanitaire ne signifie nullement l'arrêt de l'activité économique et que tous les acteurs économiques doivent veiller au strict respect des gestes barrières et des conditions de sécurité déclinées dans les guides de la CGEM et des fédérations sectorielles.

Et d'enrichir que toutes les activités économiques pourraient redémarrer à l'exception de celles explicitement interdites par les autorités administratives. Les départements ministériels chargés des différents secteurs veilleront en coordination avec les fédérations concernées à formaliser les règles à observer par les opérateurs et assurer une large communication à cet effet.



Remettre en marche l'appareil productif national sur des bases plus saines et stimuler la demande locale

## Les six grands principes de la doctrine d'intervention de la CGEM

La par la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) a présenté sa proposition de Plan de Relance de l'économie nationale lors de la 8ème réunion du Comité de Veille Économique (CVE), tenue le 21 mai dernier.

Ce Plan de Relance qui se veut intégré, massif, cohérent et équilibré entre l'État, le secteur privé et le citoyen, est l'aboutissement d'un chantier de concertation lancé par la CGEM auprès de l'ensemble de sa Gouvernance - Membres du Bureau, Fédérations, CGEM Régions, Groupe Parlementaire et Commissions, a souligné la confédération précisant que sa proposition et celles des Départements ministériels se-

ront approfondies davantage, en perspective de la Loi de Finances rectificative et d'un Pacte pour la relance économique et de l'emploi.

Voici les six grands principes de la doctrine d'intervention énumérés par la CGEM dans le document sur sa proposition globale concernant le plan de relance économique:

1. Relance décisive de l'économie par une action simultanée sur le maintien de l'emploi (éviter les faillites en cascade) et une stimulation de la demande nationale et internationale.

2. Des mécanismes communs à l'ensemble de l'économie mais avec la déclinaison de paramètres d'intensité et de durée

selon les secteurs.

3. Intervention sur le tissu d'acteurs en deux étapes dont les durées sont à calibrer en fonction des secteurs:

- Réduction des pertes/charges fixes sur une période correspondant à la chute drastique de la demande

- Support à la reprise par du financement long terme avec délais de grâce, conditionné à du maintien de l'emploi formel, permettant de répartir les pertes sur la durée et les partager entre l'État, l'Entreprise et les salariés.

4. Focalisation des mécanismes de reprise sur les entreprises solvables avant la crise.

5. Utilisation de la conjoncture exceptionnelle pour formaliser l'économie et étendre le modèle social (notamment en termes de couverture maladie). Conditionnement de tout support à la formalisation (contribution de chacun selon ses capacités).

6. Accompagnement des acteurs pour positionner l'économie marocaine dans le monde de l'après Covid-19:

- Ouvre le Maroc de relocalisation pour les chaînes de valeur internationales et promotion du Made in Morocco.

- Promotion de l'investissement répondant aux mutations sectorielles (nouveaux secteurs porteurs, nouveaux modes de consommation...).

# Une plongée virtuelle au cœur du patrimoine culturel d'Essaouira



La Direction provinciale de la Culture à Essaouira et le Musée Sidi Mohammed Ben Abdellah ont récemment organisé un événement culturel virtuel baptisé "Mémoire d'un chef d'œuvre muséal", qui se veut une plongée au cœur du patrimoine culturel authentique et singulier de la cité des Alizés. Cet événement s'inscrit dans le cadre de la programmation concoctée par le ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports (Département de la Culture) pour la célébration du "Mois du Patrimoine 2020" (du 18 avril au 18 mai), organisé cette année sous le signe "Le Mois du Patrimoine s'invite chez vous", dans un contexte exceptionnel, marqué par la propagation de la pandémie du Covid-19. Il coïncide aussi avec la célébration par la communauté internationale de la Journée internationale des Musées (18 mai), sous le thème "Musées pour l'égalité : Diversité et inclusion".

Ainsi, la vidéo réalisée et diffusée, à cette occasion, sur la page Facebook officielle de la Direction provinciale de la Culture, invite les passionnés de culture et d'histoire à une visite virtuelle dans l'enceinte du Musée Sidi Mohammed Ben Abdellah qui regorge d'objets d'art

historiques reflétant la richesse et la singularité du patrimoine culturel aussi bien matériel qu'immatériel de la cité des Alizés (manuscrits, bijoux, tableaux coraniques, chefs d'œuvre de l'héritage judéo-marocain, armements, habits vestimentaires et instruments de musique, etc.). "Malgré cette conjoncture difficile induite par le Covid-19, la Direction provinciale de la Culture à Essaouira et le Musée Sidi Mohammed Ben Abdellah dans la cité des Alizés ont voulu, à travers cette initiative, qui fait partie des activités célébrant le Mois du Patrimoine 2020, de jeter la lumière sur des trésors du patrimoine culturel séculaire et riche d'Essaouira", a indiqué la conservatrice du Musée, Mme Ghita Rabouli, dans une déclaration à la MAP.

Selon Mme Rabouli, "Mémoire d'un chef d'œuvre muséal" se veut une occasion pour s'inviter dans chaque maison soumise et toucher les cœurs de tous ses habitants férus de la culture et de l'histoire de leur cité, en leur proposant par le biais de cette vidéo, ponctuée de témoignages de chercheurs et d'experts en musique et en patrimoine, un voyage à travers le temps, qui met en relief certains des chefs

d'œuvre et trésors qui embellissent les institutions culturelles d'Essaouira, notamment des instruments de musique renvoyant à l'ambiance marquant le mois du Ramadan. "En effet, nous avons choisi, dans cette vidéo, de donner un aperçu sur des instruments de musique ayant une très forte symbolique et une grande portée sur les plans historique, social et spirituel, tels que le Cor du neffar et la fameuse Ghayta, utilisée, entre autres, pour l'annonce de l'avènement de ce mois sacré, dans les fêtes et les cérémonies de mariage ainsi que dans les différents rituels inhérents aux Zaouias", a-t-elle expliqué. Et de poursuivre : "La vidéo se focalise aussi sur le Daff (petit tambour carré) et le mythique Oud (luth) marocain à 4 cordes appelé +le Oud Rammal Roubai Souiri+, qui nous rappellent les belles mélodies de la musique andalouse et du Melhoun qui animent les soirées de ce mois de bénédictions". Ces objets d'une valeur inestimable, a-t-elle ajouté, "constituent une partie intégrante de notre mémoire collective", a affirmé Mme Rabouli, soulignant que cet événement culturel se veut aussi une immersion dans la mémoire collective soumise et une plongée au cœur du patrimoine culturel sé-

culaire de la cité des Alizés, en particulier, et du Maroc en général. Et de conclure que cet événement est également "une fouille dans notre patrimoine collectif riche et diversifié pour répondre aux questions du présent pour un futur sûr et rayonnant". A rappeler que le ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports -Département de la Culture- célèbre chaque année le Mois du Patrimoine qui s'étend entre la Journée internationale des monuments et des sites, célébrée le 18 avril, et celle des Musées fêtée le 18 mai.

Traditionnellement organisé autour de plusieurs activités physiques de médiation culturelle, les circonstances exceptionnelles de cette année, liées à la pandémie du nouveau coronavirus et au respect des mesures de confinement, ont poussé à la commémoration de cet événement culturel de manière dématérialisée, en ayant recours aux moyens virtuels. Placée sous le signe "Le Mois du Patrimoine s'invite chez vous", cette édition proposait des minicapsules documentaires sur des sites et des monuments du Maroc, des vidéoconférences avec les conservateurs et les professionnels du patrimoine culturel, diffusées sur les réseaux sociaux.

## Colère en Malaisie après l'abandon des poursuites contre Riza Aziz



Des voix se sont élevées en Malaisie contre la décision de la justice d'abandonner les poursuites pour blanchiment d'argent contre Riza Aziz, l'un des producteurs du film hollywoodien "Le Loup de Wall Street" et gendre de l'ancien Premier ministre, y voyant une manœuvre politique.

Le parquet de Malaisie a annoncé jeudi que les poursuites contre Riza

Aziz, qui est aussi le gendre de l'ancien Premier ministre déchu Najib Razak, avaient été abandonnées à la faveur d'un accord transactionnel conclu avec le gouvernement. Le producteur était soupçonné d'avoir reçu, via sa société de production Hollywood Red Granite Pictures, près de 250 millions de dollars issus du fonds 1MDB, censé contribuer au développement économique de la

Malaisie, mais dont des milliards ont été détournés dans le cadre d'un scandale qui vaut à Najib Razak et ses affidés d'être poursuivis pour corruption. L'ancien procureur général de Malaisie, Tommy Thomas, qui avait pris la décision de poursuivre le producteur, a déclaré que l'accord était un "baume au cœur" pour le producteur mais "terrible pour la Malaisie".

Au sujet de l'accord, qui prévoit la restitution par Riza Aziz à la Malaisie de 107 millions de dollars, le ministère américain de la Justice, qui a aidé le pays d'Asie du Sud-Est à récupérer les fonds pillés, "aurait de toute façon restitué ces fonds parce qu'ils appartiennent à la Malaisie et ont été volés à la Malaisie", a-t-il fait valoir dans un communiqué. Il a expliqué que, contrairement au procureur général qui lui a succédé à ce poste, il n'aurait "jamais approuvé cet accord".

De son côté l'ancien Premier ministre Mahathir Mohamad, passé dans l'opposition depuis la chute de son gouvernement en février, s'est indigné que Riza Aziz n'ait à rendre que la moi-

tié de la somme qu'il est accusé d'avoir reçue du fonds 1MDB. "Cela ne s'est jamais produit en Malaisie mais cela se produit maintenant - et de nombreux voleurs espèrent désormais aller devant les tribunaux pour pouvoir rendre la moitié de leur butin et rester en liberté", a déclaré l'opposant de 94 ans lors d'une conférence de presse. Près de 250 millions de dollars avaient été versés sur des comptes de la société de production dont Riza Aziz est cofondateur, selon les chefs d'accusations. Outre "Le Loup de Wall Street", un film avec Leonardo DiCaprio sur un escroc de la Bourse sorti en 2013, Red Granite a aussi produit le film "Dumb and Dumber De" avec Jim Carrey. Le scandale autour du fonds 1MDB a contribué à la chute de Najib Razak, inculpé de corruption, en mai 2018. Mais depuis que la coalition élue après sa chute, et qui avait encouragé les poursuites et tenté de récupérer les sommes pillées, n'est plus au pouvoir, des doutes sont apparus quant à la volonté du nouveau gouvernement malaisien de poursuivre ce processus.

# Le coup de gueule de Lana Del Rey



Très active sur les réseaux sociaux, Lana Del Rey n'hésite pas à poster ses opinions tranchées. On se souvient notamment de la violence avec laquelle elle avait clashé Kanye West après son soutien à Donald Trump. Jeudi dernier, la chanteuse a remis le couvert. Dans un long post publié notamment sur Instagram, elle s'adresse au monde de la culture et exprime son agacement d'être critiquée pour le sujet de ses chansons. "Maintenant que Doja Cat, Ariana, Camila, Cardi B, Kehlani et Nicki Minaj et Beyoncé ont cartonné avec des chansons sur le fait d'être sexy, de ne porter aucun vêtement, d'être infidèle, etc., puis-je s'il-vous-plaît recommencer à chan-

ter des chansons qui parlent d'être bien dans son corps, de se sentir belle en étant amoureuse même si la relation n'est pas parfaite, de danser pour de l'argent – ou de ce que je veux – sans me faire démolir ou être accusée de rendre les abus glamours ?", attaque d'emblée Lana Del Rey. "J'en ai ras-le-bol des actrices et chanteuses qui disent que je glorifie les abus alors qu'en fait je suis juste une personne glamour qui chante les réalités des relations émotionnellement abusives très répandues dans le monde", poursuit-elle. Lana Del Rey continue en déplorant les critiques disant qu'elle a "fait reculer la cause des femmes de plusieurs siècles" avec ses chansons dans lesquelles elle

explore son "rôle parfois passif ou soumis" dans ses relations.

"Il doit bien exister une place dans le féminisme pour les femmes qui me ressemblent et agissent comme moi. Le genre de femme qui, quand elle dit non, les hommes entendent oui [...], le genre de femme qui se voit arracher son propre histoire et sa voix par des femmes plus fortes ou des hommes qui détestent les femmes", poursuit Lana Del Rey. La chanteuse de High By The Beach conclut en annonçant que son prochain album sortira le 5 septembre prochain.

Dès sa publication, le coup de gueule de Lana Del Rey a fait vivement réagir sur Twitter.

## Bouillon

de culture

### Biennale d'architecture

La 17ème Biennale d'architecture de Venise, initialement prévue du 29 août au 29 novembre 2020, a été reportée à l'année prochaine en raison de la pandémie de Covid-19, ont annoncé lundi ses organisateurs. "La décision de repousser à mai 2021 la Biennale d'architecture est due à la constatation de l'impossibilité de réaliser, dans les délais nécessaires, une exposition aussi complexe d'envergure mondiale", expliquent-ils dans un communiqué.

Cette biennale, intitulée "Comment allons nous vivre ensemble?" (How will we live together?) se déroulera du 22 mai au 21 novembre 2021. "Ces derniers jours ont clarifié la réalité que nous affrontons", a déclaré Roberto Cicutto, président de la Biennale de Venise qui chapeaute plusieurs événements, notamment le plus célèbre, la Mostra du cinéma. "Avec le plus grand respect pour le travail fourni par tous, les investissements réalisés par les participants et considérant les difficultés que connaissent tous les pays (...) nous avons décidé d'écouter ceux, et ils sont la majorité, qui ont demandé le report de la Biennale d'architecture", a ajouté M. Cicutto.

Venise accueille en alternance une biennale d'art contemporain, les années impaires, et une biennale d'architecture les années paires. Cet ordre sera donc inversé dans les deux prochaines années puisque l'art contemporain sera accueilli par la Cité des Doges en 2022.



# Lori Loughlin plaide coupable et passe par la case prison



Un accord généreux. Lori Loughlin et son mari Massimo Giannuli devaient purger une peine de 40 ans de prison pour avoir remis 500 000\$ à Rick Singer, le cerveau derrière une affaire de corruption qui aurait permis à leurs filles de rejoindre des universités prestigieuses. Finalement, c'est une information du Daily Mail, la peine a été largement revue à la baisse : le couple a signé un accord pour n'avoir que deux mois de prison pour l'actrice de «La Fête à la maison», cinq mois pour son mari.

Le plan était simple : il s'agissait de faire passer leurs filles pour des stars de l'aviron alors qu'aucune des deux n'avait jamais pratiqué ce sport. Après avoir d'abord plaidé non coupable, le couple arrêté en mars 2019 en même temps qu'une cinquantaine de parents - dont Felicity Huffman, l'actrice de Desperate Housewives – a finalement reconnu sa culpabilité. Leur défense initiale, qui consistait à faire croire qu'ils pensaient avoir

versé cet argent à des œuvres de charité, n'avait pas convaincu le juge.

Mercredi 20 mai, ils ont finalement accepté de plaider coupable contre une généreuse remise de peine. En plus des quelques mois de prison, ils paieront chacun la somme de 150 000\$. Leur avocat William Trach n'a pas souhaité commenter le changement de stratégie des 23ème et 24ème parents à avoir reconnu leur culpabilité dans ce scandale. Pour le moment, la peine la plus lourde a été attribuée à l'ancien PDG de Pacific Investment Management Co., Douglas Hodge : il devra purger neuf mois de prison. On est bien loin des 40 années qui pesaient sur les têtes des coupables mais le businessman sexagénaire a tout de même choisi de faire appel. Quant à Felicity Huffman, elle n'a passé que 14 jours en prison l'année dernière pour avoir payé 15 000 dollars à un surveillant pour changer le bulletin de sa fille Sophia.

## La Peste (1947)

*Il est aussi raisonnable  
de représenter une espèce  
d'emprisonnement par une  
autre que de représenter n'importe quelle  
chose qui existe réellement par quelque  
chose qui n'existe pas.*

DANIEL DE FOE.

– N'est-ce pas, dit Grand, on la voit mieux et j'ai préféré : « Par une matinée de mai », parce que « mois de mai » allongeaient un peu le trot.

Il se montra ensuite fort préoccupé par l'adjectif « superbe ». Cela ne parlait pas, selon lui, et il cherchait le terme qui photographierait d'un seul coup la fastueuse jument qu'il imaginait. « Grasse » n'allait pas, c'était concret, mais un peu péjoratif. « Reluisante » l'avait tenté un moment, mais le rythme ne s'y prêtait pas. Un soir, il annonça triomphalement qu'il avait trouvé : « Une noire jument alezane. » Le noir indiquait discrètement l'élégance, toujours selon lui.

– Ce n'est pas possible, dit Rieux.

– Et pourquoi ?

– Alezane n'indique pas la race, mais la couleur.

– Quelle couleur ?

– Eh bien, une couleur qui n'est pas le noir, en tout cas !

Grand parut très affecté.

– Merci, disait-il, vous êtes là,heureusement. Mais vous voyez comme c'est difficile.

– Que penseriez-vous de « somptueuse » ? dit Tarrou.

Grand le regarda. Il réfléchissait :

– Oui, dit-il, oui !

Et un sourire lui venait peu à peu.

À quelque temps de là, il avoua que le mot « fleuries » l'embarrassait. Comme il n'avait jamais connu qu'Oran et Montélimar, il demandait quelquefois à ses amis des indications sur la façon dont les allées du Bois étaient fleuries. À proprement parler, elles n'avaient jamais donné l'impression de l'être à Rieux ou à Tarrou, mais la conviction de l'employé les ébranlait. Il s'étonnait de leur incertitude. « Il n'y a que les artistes qui sachent regarder. » Mais le docteur le trouva une fois dans une grande excitation. Il avait remplacé « fleuries » par « pleines de fleurs ». Il se frottait les mains. « Enfin on les voit, on les sent. Chapeau bas, messieurs ! » Il lut triomphalement la phrase : « Par une belle matinée de mai, une svelte amazone montée sur une somptueuse jument alezane parcourait les allées pleines de fleurs du Bois de Boulogne. » Mais, lus à haute voix, les trois génitifs qui terminaient la phrase résonnèrent fâcheusement et Grand bégaya un peu. Il s'assit, l'air accablé. Puis il demanda au docteur la permission de partir. Il avait besoin de réfléchir un peu.

C'est à cette époque, on l'apprit par la suite, qu'il donna au bureau des signes de distraction qui furent jugés regrettables à un moment où la mairie devait faire face, avec un personnel diminué, à des obligations écrasantes. Son service en souffrit et le chef de bureau le lui reprocha sévèrement en lui rappelant qu'il était payé pour accomplir un travail que, précisément, il n'accomplissait pas. « Il paraît, avait dit le chef de bureau, que vous faites du ser-



vice volontaire dans les formations sanitaires, en dehors de votre travail. Ça ne me regarde pas. Mais ce qui me regarde, c'est votre travail. Et la première façon de vous rendre utile dans ces terribles circonstances, c'est de bien faire votre travail. Ou sinon, le reste ne sert à rien. »

– Il a raison, dit Grand à Rieux.

– Oui, il a raison, approuva le docteur.

– Mais je suis distrait et je ne sais pas comment sortir de la fin de ma phrase.

Il avait pensé à supprimer « de Boulogne », estimant que tout le monde comprendrait. Mais alors la phrase avait l'air de rattacher à « fleurs » ce qui, en fait, se liait à « allées ». Il avait envisagé aussi la possibilité d'écrire : « Les allées du Bois pleines de fleurs. » Mais la situation de « Bois » entre un substantif et un qualificatif qu'il séparait arbitrairement lui était une épine dans la chair. Certains soirs, il est bien vrai qu'il avait l'air encore plus fatigué que Rieux.

Oui, il était fatigué par cette recherche qui l'absorbait tout entier, mais il n'en continuait pas moins à faire les additions et les statistiques dont avaient besoin les formations sanitaires. Patiemment, tous les soirs, il mettait des fiches au clair, il les accompagnait de courbes et il s'évertuait lentement à présenter des états aussi précis que possible. Assez souvent, il allait rejoindre Rieux dans l'un des hôpitaux et lui de-

mandait une table dans quelque bureau ou infirmerie. Il s'y installait avec ses papiers, exactement comme il s'installait à sa table de la mairie, et dans l'air épaissi par les désinfectants et par la maladie elle-même, il agitait ses feuilles pour en faire sécher l'encre. Il essayait honnêtement alors de ne plus penser à son amazone et de faire seulement ce qu'il fallait.

Oui, s'il est vrai que les hommes tiennent à se proposer des exemples et des modèles qu'ils appellent héros, et s'il faut absolument qu'il y en ait un dans cette histoire, le narrateur propose justement ce héros insignifiant et effacé qui n'avait pour lui qu'un peu de bonté au cœur et un idéal apparemment ridicule. Cela donnera à la vérité ce qui lui revient, à l'addition de deux et deux son total de quatre, et à l'héroïsme la place secondaire qui doit être la sienne, juste après, et jamais avant, l'exigence généreuse du bonheur. Cela donnera aussi à cette chronique son caractère, qui doit être celui d'une relation faite avec de bons sentiments, c'est-à-dire des sentiments qui ne sont ni ostensiblement mauvais ni exaltants à la vilaine façon d'un spectacle.

C'était du moins l'opinion du docteur Rieux lorsqu'il lisait dans les journaux ou écoutait à la radio les appels et les encouragements que le monde extérieur faisait parvenir à la ville empestée. En même temps que les secours envoyés par air et par route, tous les soirs,

sur les ondes ou dans la presse, des commentaires apitoyés ou admiratifs s'abattaient sur la cité désormais solitaire. Et chaque fois le ton d'épopée ou de discours de prix impatientait le docteur. Certes, il savait que cette sollicitude n'était pas feinte. Mais elle ne pouvait s'exprimer que dans le langage conventionnel par lequel les hommes essaient d'exprimer ce qui les lie à l'humanité. Et ce langage ne pouvait s'appliquer aux petits efforts quotidiens de Grand, par exemple, ne pouvant rendre compte de ce que signifiait Grand au milieu de la peste.

À minuit, quelquefois, dans le grand silence de la ville alors désertée, au moment de regagner son lit pour un sommeil trop court, le docteur tournait le bouton de son poste. Et des confins du monde, à travers des milliers de kilomètres, des voix inconnues et fraternelles s'essayaient maladroitement à dire leur solidarité et la disaient, en effet, mais démontraient en même temps la terrible impuissance où se trouve tout homme de partager vraiment une douleur qu'il ne peut pas voir : « Oran ! Oran ! » En vain, l'appel traversait les mers, en vain Rieux se tenait en alerte, bientôt l'éloquence montait et accusait mieux encore la séparation essentielle qui faisait deux étrangers de Grand et de l'orateur. « Oran ! oui, Oran ! Mais non, pensait le docteur, aimer ou mourir ensemble, il n'y a pas d'autre ressource. Ils sont trop loin. »

Et justement ce qui reste à retracer avant d'en arriver au sommet de la peste, pendant que le fléau réunissait toutes ses forces pour les jeter sur la ville et s'en emparer définitivement, ce sont les longs efforts désespérés et monotones que les derniers individus, comme Rambert, faisaient pour retrouver leur bonheur et ôter à la peste cette part d'eux-mêmes qu'ils défendaient contre toute atteinte. C'était là leur manière de refuser l'asservissement qui les menaçait, et bien que ce refus-là, apparemment, ne fût pas aussi efficace que l'autre, l'avis du narrateur est qu'il avait bien son sens et qu'il témoignait aussi, dans sa vanité et ses contradictions mêmes, pour ce qu'il y avait alors de fier en chacun de nous.

Rambert luttait pour empêcher que la peste le recouvrit. Ayant acquis la preuve qu'il ne pouvait sortir de la ville par les moyens légaux, il était décidé, avait-il dit à Rieux, à user des autres. Le journaliste commença par les garçons de café. Un garçon de café est toujours au courant de tout. Mais les premiers qu'il interrogea étaient surtout au courant des pénalités très graves qui sanctionnaient ce genre d'entreprises. Dans un cas, il fut même pris pour un provocateur. Il lui fallut rencontrer Cottard chez Rieux pour avancer un peu. Ce jour-là, Rieux et lui avaient parlé encore des démarches vaines que le journaliste avait faites dans les administrations. Quelques jours après, Cottard rencontra Rambert dans la rue, et l'accueillit avec la rondeur qu'il mettait à présent dans tous ses rapports :

– Toujours rien ? avait-il dit.

– Non, rien.

– On ne peut pas compter sur les bureaux. Ils ne sont pas faits pour comprendre.

– C'est vrai. Mais je cherche autre chose. C'est difficile.

– Ah ! dit Cottard, je vois.

(A suivre)



## Webinaires sportifs

# Raccourcir les distances et enrichir les compétences



**G**arder la forme et conserver une bonne condition physique pendant le confinement est un véritable casse-tête pour les sportifs de haut niveau. En l'absence de matériels adéquats et de liens avec leurs coaches, les athlètes ont failli vivre un véritable cauchemar. Failli seulement. Car fort heureusement que Zoom existe, auraient-ils joyeusement rappelé. En effet, l'appli venue tout droit de Californie est devenue une référence mondiale au moment d'organiser des visioconférences et des réunions en ligne en toute simplicité. Téléchargée plus de 100 millions de fois à travers le monde, Zoom a permis de retrouver une certaine normalité. Les sportifs de haut niveau ont ainsi pu rétablir le lien brisé avec leurs entraîneurs. Mais pas que.

Le confinement jumelé à l'application Zoom « ont été bénéfiques en termes de formation et de réseautage », nous assure Mohammed Marrakchi. Cet ancien international espoir marocain de basket à 5, aujourd'hui formateur en Basket 3x3, considère les Webinaires (contraction de Web et séminaire) comme une façon de renouer avec l'idéal des formations accélérées grâce à l'esprit de partage des invités. L'entraîneur de l'Entente sportive Basket de Villeneuve-d'Ascq - Lille Métropole est venu garnir une liste de personnes conviées, disposées sans retenue à partager leurs expériences et connaissances dans le cadre du Webinaire « Les échanges du Webinaire » organisé par Mohammed Marrakchi tous les soirs à 21h (heure marocaine) sur Zoom.

### Une solution pour des formations à distance

« Au départ, c'était un moyen de garder le contact avec nos étudiants et nos partenaires », avance l'intervenant et tuteur pédagogique pour les masters "Sport Management et communication par le sport" à la fac des sports de Nancy. Et de poursuivre : « Puis nous avons également invité des experts ». Une aubaine pour l'ensemble des participants. Ils se comptent en plusieurs dizaines et sont originaires à 70% du Maroc. Les 30% restants sont répartis entre pas moins de 12 pays africains.

Le Webinaire initié par Marrakchi a donc permis de raccourcir les distances et enrichir les compétences. D'autant que les invités et leurs bonnes paroles étaient inaccessibles auparavant pour leur auditoire actuel. « En temps normal, il est difficile de rencontrer les experts que nous avons invités car ils sont souvent très occupés, en déplacement ou sur les terrains d'entraînement. Mais grâce au confinement cela a été possible. Aucun n'a refusé ni hésité au moment d'accepter notre invitation », assure Mohammed Marrakchi.

Jusqu'à présent, l'expérience a été couronnée de succès. Sur la chaîne YouTube, les enregistrements et autres extraits publiés ne passent pas inaperçus à l'instar du Webinaire consacré au basket 3x3, en réunissant plusieurs professeurs d'éducation physique. En plus d'avoir convaincu les plus réticents quant à l'intérêt de développer la pratique de la discipline olympique qu'est le Basket 3x3 en milieu scolaire. « On a créé un collectif "Coach

Basket Africain" avec le directeur technique de la fédération mauritanienne de basket. Il donnera certainement naissance à une association », espère notre interlocuteur.

En tout cas, « les échanges du Webinaire » représentent une formidable opportunité pour toute personne gravitant autour de la sphère sportive qu'elle soit professionnelle ou amateur. En plus d'être axés sur la préparation physique, l'intérêt de l'assistance vidéo ou l'importance des assistants coach, les dirigeants y ont également trouvé leur compte, en traitant la professionnalisation d'un club que ce soit au niveau « du marketing, de l'administratif, ou du relationnel », avance Mohammed Marakchi tout en rappelant qu'il croit dur comme fer dans le fait que les Webinaires pourraient constituer une solution pour des formations à distance.

### Garder le contact avec ses joueurs

C'est justement ce qui a poussé Khalid Dahmani, coach des U-19 à l'Etoile de la jeunesse sportive de Casablanca de s'y consacrer. « J'ai découvert l'application Zoom il y a quelques semaines grâce à une formation sur les événements sportifs internationaux organisés », nous raconte-t-il. Puis d'ajouter : « J'ai fait un essai avec des collègues pour l'apprivoiser avant de l'utiliser pour une réunion avec mon équipe des U-19 ». Pour Dahmani, cette découverte s'est avérée cruciale. « Je leur ai donné des conseils afin de programmer un macrocycle d'entretien physique pendant le

confinement ». Une façon de les responsabiliser : « Je voulais qu'ils deviennent autonomes. Qu'ils puissent créer leur propre programme d'entraînement et surtout qu'ils comprennent l'intérêt de chaque exercice et son apport pendant les matchs. C'était une réunion extrêmement enrichissante. Je compte prochainement leur parler de nutrition ».

La nutrition fut d'ailleurs le sujet central de l'un des nombreux Webinaires Zoom auxquels Khalid Dahmani a assisté, ponctué par l'intervention de Salah Eddine Haddou, docteur nutritionniste et membre du staff du Hassania d'Agadir. « Le partage d'expériences est tellement enrichissant », se réjouit Khalid. Ils pensent aussi à Izane Mustapha. Ex-joueur du Raja de Casablanca, détenteur du diplôme UEFA A en Angleterre et au Pays de Galles, il est ambassadeur pour Manchester City dans divers continents après avoir passé près de six années au sein du rival, Manchester United. Vous imaginez bien que son intervention en rapport avec les philosophies de jeu des deux clubs de Manchester a été un grand moment.

Après avoir goûté aux bienfaits des Webinaires, Khalid Dahmani ne compte pas s'arrêter là. « Post-confinement, nous avons décidé de poursuivre les webinaires au moins une fois par semaine », indique-t-il avec bonheur. Et ce n'est pas tout. « Désormais, je compte également utiliser Zoom à la veille des matchs pour communiquer avec mes joueurs. Et surtout m'assurer qu'ils ne vont pas rentrer chez eux tard le soir », conclut-il en se marrant.

Chady Chaabi

# Khalil Boubhi

## *La pandémie impactera considérablement les contrats sportifs*

La pandémie du nouveau coronavirus aura indéniablement de nombreux effets sur les contrats sportifs des footballeurs professionnels, a indiqué vendredi Khalil Boubhi, membre de la Chambre arbitrale du sport au Maroc et chercheur en contentieux sportifs. Cette crise sanitaire aura un impact significatif sur le nombre des contentieux liés aux contrats sportifs et sur la valeur marchande des footballeurs professionnels, a souligné M. Boubhi lors d'une visioconférence organisée par l'Association marocaine de la presse sportive (AMPS) sous le thème "L'impact socio-économique de la pandémie Covid 19" sur les footballeurs professionnels.

M. Boubhi a estimé que la FIFA s'est précipitée en introduisant la notion de force majeure pour évoquer la pandémie de coronavirus, soulignant que cela engendrera de nombreux problèmes au niveau de la gestion des contrats, étant donné que la notion de force majeure met

fin aux contrats et aux engagements.

Dans ce sens, il a relevé que la FIFA a subi de fortes pressions de la part des "lobbies européens" dans sa mise en place du guide transmis aux fédérations nationales, ajoutant que ce guide comporte des lacunes qui généreront de nombreux points de divergence dans l'interprétation de la notion de "force majeure", qui devait être remplacée par "situation d'urgence".

De nombreux clubs n'ont pas respecté les clauses des contrats qui les lient avec les joueurs, notamment en matière de paiement des salaires et des primes annuelles, a fait savoir M. Boubhi, notant que cela engendrera naturellement une hausse des conflits. Une situation qui sera aggravée par la prolongation de la pandémie.

L'impact négatif de la pandémie sur la valeur marchande des joueurs, qui diminuera de près de 28%, conduira également à l'augmentation du nombre de contentieux, a-t-il expliqué. Selon M. Boubhi, le Tribunal arbitral du



sport (TAS) restreint considérablement l'usage de la notion de force majeure, l'expert incite en conséquence les clubs à plus de prudence dans l'usage de cette notion et dans la gestion des répercussions de la pandémie. Il préconise le respect du principe de négociation et de compromis, afin que toutes les parties contractantes puissent faire des concessions pour réparer le préjudice collectif.

Concernant le rôle des instances sportives aux niveaux national et international dans la lutte contre les répercussions de la pandémie sur les sportifs, l'expert a exhorté ces dernières à trouver des solutions juridiques, sportives et financières en se basant sur le guide de la FIFA et tenant compte des considérations juridiques susmentionnées.

Il a, par ailleurs, ajouté que les clubs auront besoin pour résoudre les problématiques juridiques d'une institution de médiation représentée par tous les organes concernés, notamment

les ministères de la Jeunesse et des Sports, les Comités olympiques, les Fédérations nationales, les Associations d'agents de joueurs et celles de joueurs professionnels ainsi que de l'Association internationale de la presse sportive.

Le chercheur a également appelé à la nécessité de signer des contrats avec des cabinets de consulting pour aider les joueurs à saisir les spécificités des contrats qu'ils signent et mieux appréhender ses dispositions, tant au niveau des droits que des obligations.

Organisée vendredi soir par l'AMPS, la visioconférence a traité de l'impact de la pandémie de coronavirus sur les contrats des footballeurs, des contentieux sportifs à l'ère de la pandémie, du rôle des instances sportives du football national et international pour atténuer les effets négatifs de la pandémie sur les sportifs et de l'avenir du football professionnel pour la période post-coronavirus.

## Stoppé par le coronavirus, l'athlétisme innove pour exister



Concours de perche à distance, courses seul face au chrono, micro-meetings: face à l'impossibilité d'organiser des compétitions classiques pour cause de coronavirus, organisateurs et fédérations rivalisent d'imagination pour tenter de combler le vide du calendrier et offrir un palliatif aux athlètes en manque de confrontations.

Alors que la planète athlétisme est en mode stop, au moins jusqu'à la mi-août, et sera privée des deux temps forts de la saison, les Jeux Olympiques et les Championnats d'Europe, il ne se passe pas une semaine sans l'annonce d'une initiative originale pour occuper le terrain.

Avant un concours à observer depuis sa

voiture dans un "drive-in" en Allemagne et des micro-meetings en République tchèque, prévus en juin, l'"Ultimate Garden Clash" a lancé le mouvement, le 3 mai, avec un affrontement entre les trois stars du saut à la perche, chacune dans son jardin: le Français Renaud Lavillenie, le Suédois Armand Duplantis, nouveau détenteur du record du monde (6,18 m), et le double champion du monde américain Sam Kendricks devaient franchir un maximum de barres à 5 m en 30 minutes.

Le format, suivi selon World Athletics en direct ou en différé par plus d'un million de personnes à travers le monde, a été reproduit avec trois des meilleures féminines (la championne olympique grecque Ekaterini Stefanidi, l'Amé-

ricaine Katie Nageotte et la Canadienne Alysha Newman) le 16 mai avec un obstacle fixé à 4 m de hauteur.

"J'en ai parlé fin mars à +Mondo+ (Duplantis) et à Sam (Kendricks) et quand j'ai eu leur accord, je me suis rapproché de la Fédération internationale d'athlétisme pour trouver le meilleur concept, a expliqué à l'AFP Renaud Lavillenie, à l'origine du projet. World Athletics se posait beaucoup de questions et était dans l'incertitude sur la suite de la saison et donc ils ont été directement à bloc. Le concept va maintenant être décliné à d'autres disciplines."

"Le plus important en ce moment n'est pas de retrouver de vraies compétitions, c'est déjà énorme de pouvoir refaire des exhibitions", a ajouté Lavillenie, plutôt surpris d'avoir ressenti "un petit peu d'adrénaline" avec cet ersatz de concours.

En plus de cette initiative "privée", les grands meetings cherchent aussi la parade pour exister malgré la pandémie de coronavirus. Pas simple dans un sport où plusieurs disciplines partagent une même aire de jeu.

Lavillenie doit par exemple remettre ça contre Armand Duplantis le 11 juin à l'occasion du meeting d'Oslo, une étape de la Ligue de diamant transformée en exhibition et rebaptisée "les Jeux de l'impossible". Le prodige suédois (20 ans) sautera dans le mythique stade Bissett, sans aucun public, contre le local Sondre Guttormsen, tandis que le champion olympique 2012 officiera encore une fois à la maison, à Pérignat-lès-Sarliève (centre de la France).

Toujours dans la capitale norvégienne, le double champion du monde du 400 m haies Karsten Warholm doit s'attaquer seul à la meil-

leure marque du 300 m haies, et la Norvégienne Karoline Bjerkeli Grovdal sera guidée sur 3.000 m par un système lumineux installé le long de la piste sur l'allure du record national.

"En cette période où il ne se passe rien, il n'y a pas de mauvaise idée, à part prendre des risques sanitaires", note pour l'AFP Rémy Charpentier, le responsable de l'organisation du meeting de Monaco, prévu pour la reprise de la Ligue de diamant le 14 août.

"Nous, on espère rester sur un meeting traditionnel, il nous reste trois mois, prévient-il toutefois. A Monaco, on recherche vraiment la performance, c'est notre marque de fabrique. On n'est pas obligé d'être à tout prix dans l'innovation mais il faut faire ce qui marche chez soi. Et si 22 acteurs peuvent jouer au foot en Bundesliga, 10 coureurs doivent pouvoir concourir ensemble."

L'ex-décathlonien Alain Blondel, responsable du meeting de Rabat, annulé, planche lui sur de nouveaux formats pour le circuit du Pro athlétisme en France (Nancy, Sotteville-lès-Rouen, Marseille) et voit la période actuelle comme une sorte de laboratoire pour le futur.

"On peut utiliser les capacités d'organisation des grands rendez-vous, développer des idées technologiques avec des moyens modernes pour essayer de construire l'athlète de 2030, cela peut nous donner des idées pour la suite", estime-t-il pour l'AFP.

"Ces innovations, ce n'est pas de l'athlétisme au rabais, il ne faut pas voir ça comme une compétition classique, ça se rapproche plus du show télé autour d'une performance athlétique, indique-t-il. C'est important de montrer de la résilience, on se demande quelle idée trouver pour donner un peu de vie".

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

PROGUE	FIN DE CITATION	PLAINTES	MÉTAL		ROULÉS	GRECQUE		EN PULL	LETTRES DE RENVOI		ARTICLE BÊTE DE SOMME
			NOTE REFLUS			AIGRELET BUTÉ					
PORTEUR DE CHARGE				A UNE FIN						TRÈS SENSIBLE	
							PARTIE D'UN CLONE	VENUE AU MONDE TRANCHES			
CACHE	FIN D'ANNÉE			DANS L'INTERVALLE	POSSESSIF				LETTRES DE MOTIVATION		
					PREMIÈRE PAGE				HIC CARDINAUX		
IMPRES- SIONNE	SANS- ABRI		AUTEUR INCONNU		PIED DE VIGNE	COUPE LA TÊTE APPELA					
WHISKY ÉCOSSAIS							PRONOM CONNU				PRÊCHE
PRODUITS ALIMENTAIRES								TABLEAU DE VALEURS	LETTRES DE VAMP HÉLIUM		
LETTRES DE FÈS			PELER STÉRILET								
GORGE SERRÉE	DÉBUT D'ECTASIE	NOTE		LETTRES DE LOOSER	FIN D'ANNÉE		CARDINAUX ARGENT			EN CÔTE	
						QUARTIER DE RABAT			RAPPORTE BEAUCOUP		
DEVISE						MOLVEMENT					

Solution mots flechés d'hier

MÉLAN- GE	A	EN VITESSE	MINI- MÔME	T	MONTIC- ULE FIN DE VERBE	TRAIN À GRANDE VITESSE	S	TRÈS RUSÉ	T	RACOLA- GE EN ARGOT	QUI NE FUT PAS
LICENCE	L	LIBERTÉ	I	N	A	G	E	R	T	I	N
A	L	T	E	R	E	G	O	V	E	I	N
QUASIM- ENT DOUBLE	I	LETTRES DE RABAT FILM	B	T	APERÇU EN TÔLE	V	U	E	S	PION- NA	ENLÈVE- MENT
SIFFLE EN TOURNÉE	A	P	E	R	O	S	A	Z	R	A	R
ÈRE	A	G	E	F	E	N	E	R	A	R	G
ÈRE ARTICLE ESPAGNOL	E	L	C	R	A	Q	U	A	R	T	I
LIONS	F	A	B	L	E	L	E	N	E	L	L
À L'ENVERS DÉMON- STRATIE	E	C	B	E	N	E	T	C	O	N	J
CHEVALIER ARMÉ D'UN MOUSQUET	M	O	U	S	Q	U	E	T	A	I	R
CABOCHÉ	T	E	T	E	E	N	V	E	P	E	T

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la Rédaction**  
Ahmed Saâdi

**Rédaction**  
Mohamed Bouarab  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouithy  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Chady Chaabi

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Meryem Warrach  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmardi

**Révision**  
Abdelmoumeïn Warrach

**Secrétariat**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki

**Documentation**  
Nadia Ghazali

**Correspondants**  
Ahmadou El Katab (Laâyoune)  
Abdelali khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Mustapha Elouizi  
Chouaib Sahnoun  
Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdalkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**Youssef El Gahs**  
Mouna El Youssoufi  
Loubna Baghdadi  
Latifa Mounib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaiter  
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R  
3ème Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghrebines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier de PRESSE 130/64

**Site web:**  
www.libe.ma

**Journal Libération**

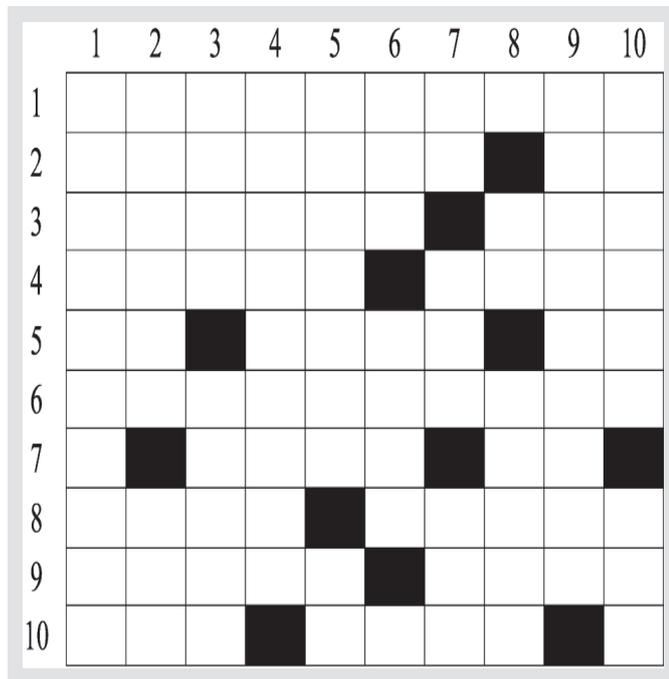
**Libération Maroc**

**o.j.d. MAROC**

2017  
www.ojd.ma

**E-mail:**  
Libération@libe.ma  
Téléphone:  
0522 61.94.04  
0522 62.32.32  
Fax de la rédaction:  
0522 62.09.72  
**Service annonces et publicité**  
E-mail:  
annoncesliberation@libe.ma

## Mots croisés



**HORIZONTALEMENT**

- 1- Tautologies
- 2- Le dépôt s'y oppose - Sodium
- 3- Matrice - Pour un vélo robuste
- 4- Supplier - Perdu la vie
- 5- Note - Ecluses - Erbium
- 6- Occultisme
- 7- Tond - paresseux
- 8- Devant le boucher - Raisonnable
- 9- Seins populaires - Peaux-Rouges
- 10- Bec de labo - Pilier de coin

**VERTICALEMENT**

- 1- Comme il faut
- 2- Font une commissure - Base de lancement
- 3- Etrésillon - Statue en prière
- 4- Levantine
- 5- Contées - Possessif
- 6- Forme d'avoir - Epoques
- 7- Patron - Grecque - Obtint
- 8- Outil d'ajustage - A la bonne vôtre !
- 9- Intervention
- 10- Pamphlet - Cardinal

## Solution mots croisés d'hier



## Grilles de sudoku

**Facile**

		9	7	6					
8		3				1			
6		9	8			7		4	
		7		1			2	9	
	9	8	4		6	5	1		
4	1			7		6			
1		4		2	3		6		
		3			5		7		
				9	7	2			

**Moyen**

		2		6	7	8			
					1			2	
1						3	6		
3	5	6		4					
4			8				7		
		9		2	6		4		
3	1							8	
6			2						
	8	7	9		1				

**Difficile**

5			4		8				
1		8		7					
	6	5			9		7		
8					6		2		
7	2						1		
6	4			2	1				
		7	9		2				
	3		1					8	

**Expert**

3								8	
5			2						6
4				6	2				
		9							
7	6	3	5	1	9	4			
					8				
		7	8					9	
6			7					1	
9									5

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

## Solution sudoku d'hier

**Facile**

8	6	7	9	3	1	4	2	5	
2	5	9	4	7	6	1	3	8	
3	4	1	5	2	8	6	9	7	
6	9	8	1	5	7	2	4	3	
7	2	3	6	8	4	9	5	1	
4	1	5	2	9	3	8	7	6	
5	7	6	8	4	9	3	1	2	
9	8	2	3	1	5	7	6	4	
1	3	4	7	6	2	5	8	9	

**Moyen**

6	7	3	2	4	9	8	1	5	
5	4	9	8	1	3	2	7	6	
8	2	1	7	5	6	4	3	9	
3	1	2	4	9	7	5	6	8	
9	8	6	1	2	5	7	4	3	
7	5	4	3	6	8	9	2	1	
1	9	7	5	3	4	6	8	2	
2	6	8	9	7	1	3	5	4	
4	3	5	6	8	2	1	9	7	

**Difficile**

9	6	7	2	3	1	4	8	5	
3	2	8	4	5	7	1	9	6	
4	1	5	8	9	6	2	3	7	
7	3	2	6	4	5	9	1	8	
6	4	1	9	8	3	7	5	2	
8	5	9	1	7	2	3	6	4	
5	9	3	7	6	4	8	2	1	
2	7	6	3	1	8	5	4	9	
1	8	4	5	2	9	6	7	3	

**Expert**

9	6	7	5	3	1	2	4	8	
4	2	1	7	8	9	6	3	5	
5	3	8	4	6	2	7	9	1	
8	5	2	3	9	4	1	7	6	
3	1	9	6	2	7	8	5	4	
6	7	4	8	1	5	9	2	3	
2	9	3	1	5	8	4	6	7	
1	4	6	2	7	3	5	8	9	
7	8	5	9	4	6	3	1	2	

## OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau  
DIRECTION REGIONALE DU TENSIFT AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL  
N° 48 /DR2/2020  
Séance publique

La Direction Régionale du Tensift de l'ONEE-Branche Eau, sise à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concerne l'A.E. P de la Commune Territoriale AGAFAY (Préfecture de Marrakech) Lot 3 : Equipement Le financement du projet sera assuré par La Banque Islamique pour le Développement (BID). Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. L'estimation du coût des prestations s'élève à 3 310 980,00DH TTC

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 66 300,00 DH. Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marches-publics.gov.ma/>. En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :  
- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz- BP : 631 -Marrakech, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.  
- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz- BP : 631 -Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.  
- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture Publique des plis aura lieu le Jeudi 25 Juin 2020 à 10 heures à la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz- BP : 631 -Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.  
- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture Publique des plis aura lieu le Jeudi 25 Juin 2020 à 10 heures à la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz- BP : 631 -Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.  
- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture Publique des plis aura lieu le Jeudi 25 Juin 2020 à 10 heures à la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz- BP : 631 -Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture Publique des plis aura lieu le Jeudi 25 Juin 2020 à 10 heures à la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz- BP : 631 -Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.  
- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

## L'ONEE - Branche Eau. N° 3990/PC

## OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau  
DIRECTION REGIONALE DU TENSIFT AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT- N°49/DR2/2020  
Séance publique

Le 17 Juillet 2020 à 10h00, il sera procédé, dans les bureaux de la direction Régionale du Tensift de l'ONEE -Branche Eau à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, concernant le projet de réhabilitation de la station de traitement de Safi (Province de Safi). L'estimation du coût des prestations s'élève à 7 999 998,00DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 80 000,00DH. Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marches-publics.gov.ma/>.

En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire. Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.  
- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz- BP : 631 -Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.  
- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

## OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau  
DIRECTION REGIONALE DU TENSIFT AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT- N°49/DR2/2020  
Séance publique

Travaux de maintenance d'équipements électromécaniques

et hydrauliques au niveau des ouvrages relevant de secteur de production Marrakech- El Kelâa des Sraghnas-Rhamna (SP2/1).

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT- N° 50/DR2/2020 - La Direction Régionale de Tensift de l'ONEE-Branche Eau, sise à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concerne : Travaux de maintenance d'équipements électromécaniques et hydrauliques au niveau des ouvrages relevant de secteur de production Marrakech- El Kelâa des S r a g h n a s - R h a m n a (SP2/1).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. L'estimation du coût des prestations s'élève à 1 480 000,00 DH TTC

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 14 800,00 DH ou son équivalent en devise librement convertible.

Le dossier d'appel d'offres est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marches-publics.gov.ma/>.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE- Branche eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats)

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'ordre de la Direction Régionale de Tensift sise à l'Angle rue Badr et avenue Mohamed V Gueliz à la ville de Marrakech avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.  
- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'ordre de la Direction Régionale de Tensift sise à l'Angle rue Badr et avenue Mohamed V Gueliz à la ville de Marrakech avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.  
- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Jeudi 25 juin 2020 à 10h à la Direction Régionale de Tensift de l'ONEE Branche Eau sise à l'angle rue Badr et Avenue Mohamed V-Gueliz Marrakech.

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Jeudi 25 juin 2020 à 10h à la Direction Régionale de Tensift de l'ONEE Branche Eau sise à l'angle rue Badr et Avenue Mohamed V-Gueliz Marrakech.

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau

## DIRECTION REGIONALE DU TENSIFT AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

N° 51/DR2/2020  
La Direction Régionale du Tensift de l'ONEE-Branche Eau, sise à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concerne l'ELECTRIFICATION DES RESERVOIRS. VILLE BENGUERIR (PROVINCE DE RHAMNAS) LOT : LIGNE ELECTRIQUE

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. L'estimation du coût des prestations s'élève à 999.996,00DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 10 000,00DH. Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marches-publics.gov.ma/>.

En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.  
- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz- BP : 631 -Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.  
- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Jeudi 25 Juin 2020 à 10 heures à la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, sise à l'adresse sus-indiquée. Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter le service achat de Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau.

N° 3993/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau  
DIRECTION REGIONALE DU TENSIFT AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°52/DR2/2020

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau  
DIRECTION REGIONALE DU TENSIFT AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°52/DR2/2020

La Direction Régionale du Tensift de l'ONEE-Branche Eau, sise à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concerne : Acquisition des sacs en plastique pour la collecte des déchets d'Aid Al Adha pour les centres relevant de la Direction Régionale de Tensift.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. L'estimation du coût des prestations s'élève à 358800,00 DH TTC

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 3 600,00DH. Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marches-publics.gov.ma/>.

Le dossier de consultation est remis gratuitement aux candidats. En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.  
- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz- BP : 631 -Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.  
- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Jeudi 26 Juin 2020 à 10 heures à la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz BP : 631 -Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace entreprise - rubrique Achats).

N° 3994/PC

ROYAUME DU MAROC OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau

ROYAUME DU MAROC OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau

ROYAUME DU MAROC OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau

ROYAUME DU MAROC OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau

Draâ-Tafilalet Renforcement de l'AEP du centre Tamgroute à partir d'un nouveau forage - Province de Zagora-Lot: Equipements AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°

29DRD/CE/SPD/1/2020 La Direction Draâ-Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à Meknès, lance le présent appel d'offres qui concerne : RENFORCEMENT DE L'AEP DU CENTRE TAMGROUTE A PARTIR D'UN NOUVEAU FORAGE - PROVINCE DE ZAGORA - Lot : EQUIPEMENT.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises nationales telles que définies par l'article n°1 de la loi n°53-00 formant charte de la petite et moyenne entreprise.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 600 000,00 DH TTC

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 6 000,00 DH

Le dossier d'appel d'offres est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marches-publics.gov.ma/>.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :  
Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale Draâ-Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale Draâ-Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture à huit clos des plis aura lieu le Mercredi 24/06/2020 à 10H à la Direction Régionale Draâ-Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès.

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

N° 3995/PC

N° 3995/PC

ROYAUME DU MAROC  
OFFICE NATIONAL DE  
L'ELECTRICITE ET DE  
L'EAU POTABLE  
(ONEE)

Branche Eau  
DIRECTION REGIONALE  
DU NORD

AEP des douars relevant  
des Communes

Territoriales OUED  
MALHA, TAMOROT et

BAB BERRED à partir du  
barrage AL WAHDA.

Lot N°5 : Génie Civil3  
AVIS D'APPEL

D'OFFRES OUVERT  
INTERNATIONAL

N° 49 DR9/CE/A/2020

La Direction Régionale du  
Nord de l'ONEE-Branche

Eau, sise 6, Rue Melilla,  
Castilla, à Tanger lance le

présent appel d'offres qui

concerne l'AEP des douars

relevant des Communes

Territoriales OUED

MALHA, TAMOROT et

BAB BERRED à partir du

barrage AL WAHDA. Lot

N°5 : Génie Civil 3.

Les travaux objet du pré-

sent appel d'offres seront

financés par la coopéra-

tion financière Marocco-

Allemande à travers la

Kreditanstalt für Wiede-

raufbau (KfW) sous ré-

serve de la signature des

accords de financement

par les autorités compé-

tentes

Les pièces justificatives à

fournir sont celles prévues

par l'article 10 du règle-

ment de la consultation.

L'estimation du coût des

prestations s'élève à 434

572,00 DH TTC. Cette es-

timation reste indicative

et ne constitue pas un

montant maximum.

Le montant du cautionne-

ment provisoire est fixé

à 84.400,00 DH ou son

équivalent en devise libre-

ment convertible.

Le dossier de consultation

(RCDP, RCDG, CCAFP,

CCAFG, CCTP, Définition

et Bordereau des Prix) est

consultable et télécharge-

able sur le portail des mar-

chés publics à l'adresse :

<https://www.marchespub->

ment provisoire est fixé

à 114.800,00 DH ou son

équivalent en devise libre-

ment convertible.

Le dossier de consultation

(RCDP, RCDG, CCAFP,

CCAFG, CCTP, Définition

et Bordereau des Prix) est

consultable et télécharge-

able sur le portail des mar-

chés publics à l'adresse :

<https://www.marchespub->

station d'épuration à la

ville de Goulmima.

Les travaux objet du pré-

sent appel d'offres seront

cofinancés par l'AFD, BEI,

KfW et l'UE.

Les pièces justificatives à

fournir sont celles prévues

par l'article 10 du règle-

ment de la consultation

L'estimation du coût des

prestations s'élève à

1.213.000,00 DH TTC.

Cette estimation reste in-

dicative et ne constitue

pas un montant maxi-

mum.

Le montant du cautionne-

ment provisoire est fixé à

12.200,00 DH [ou son

équivalent en devise libre-

ment convertible]

Le dossier d'appel d'offres

est consultable et téléchar-

geable sur le portail des

marchés publics à

l'adresse :

<https://www.marchespub->

Direction Régionale  
DRÁA-TAFILALET de  
l'ONEE-Branche Eau, sise

à 20, Rue Antsirabe BP 54

V.N Meknès.

Les demandes d'éclaircis-

sement doivent être for-

mulées sur le portail des

marchés publics, sur AFD

DGMarket et par E-mail.

Le règlement des achats

de l'ONEE et les cahiers

généraux sont consulta-

bles et téléchargeables à

partir du site internet des

achats de l'ONEE -

Branche Eau à l'adresse :

<http://www.onep.ma/>

(Espace Entreprise - ru-

brique Achats)

N° 3998/PC

ROYAUME DU MAROC

OFFICE NATIONAL DE

L'ELECTRICITE ET DE

L'EAU POTABLE

(ONEE)

Branche Eau

Direction Régionale

Draâ-Tafialet de l'ONEE-

Branche Eau, sise à 20,

Rue Antsirabe BP 54 V.N

Meknès avant la date et

l'heure fixées pour la

séance d'ouverture des

plis.

Soit remis au président de

la commission d'appel

d'offres en début de la

séance d'ouverture des

plis.

L'ouverture à huis clos

des plis aura lieu le Mer-

credi 24/06/2020 à 10H à

la Direction Régionale

Draâ-Tafialet de l'ONEE-

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU D'AL HAOUZ

**AVIS D'APPEL D'OFFRES**

**OUVERT N° : 28/2020/HZ (SEANCE PUBLIQUE)**

**Le 18/06/2020 à 10 h 00 mn**, il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

**Programme de Réduction des Disparités Territoriales et Sociales en Milieu Rural**  
**Objet : Travaux de renforcement de la RP2016 du PK78+000 au PK89+162 - Province d'AlHaouz.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à : **Cent Quatre Mille (104 000,00) Dirhams.**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Six millions neuf cent trente-huit mille cent neuf dirhams 60 centimes TTC (6 938 109,60 Dh).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout.
- soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit déposer leurs plis et offre par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultations

**Production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classifications comme suit pour les entreprises installées au Maroc**

Secteur	Classe minimum	Qualification exigée
B : Travaux Routier et Voirie Urbaine	3	B3 : Ouvrages d'assainissement routiers et traitement de l'environnement B5 : Assises non traitées et enduits superficiels

**Les Entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'art 4 du règlement de la consultation.**

**N° 4001/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU D'AL HAOUZ

**AVIS D'APPEL D'OFFRES**

**OUVERT N° : 29/2020/HZ (SEANCE PUBLIQUE)**

**Le 18/06/2020 à 10 h 00 mn**, il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

**Programme de Réduction des Disparités Territoriales et Sociales en Milieu Rural**  
**Objet : Contrôle Et Suivi De La Qualité des Travaux de renforcement de la RP2016 du PK78+000 au PK89+162 - Province d'AlHaouz.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à : **Trois Mille (3 000,00) Dirhams.**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Cent quatre-vingt-douze mille neuf cent quatre-vingt-quatre dirhams 0 centime TTC (192 984,00 Dh).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout.
- soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit déposer leurs plis et offre par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultations

**Production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classifications comme suit pour les entreprises installées au Maroc**

Activité	Catégorie	Qualifications
CQ : Contrôle de qualité	3	CQ.3 : Contrôle des travaux de terrassement et chaussées avec couche de roulement en revêtement superficiel CQ.7 : Contrôle des travaux des ouvrages courants

**Les Entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'art 4 du règlement de la consultation.**

**N° 4002/PA**

المملكة المغربية  
ROYAUME DU MAROC

وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات  
المديرية الجهوية للفلاحة والصيد البحري  
المديرية الإقليمية للفلاحة ببنسليمان

Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, de Développement Rural et des Eaux et Forêts  
Direction Régionale de l'Agriculture de Casablanca - Settat  
Direction Provinciale de l'Agriculture de Benslimane

N° : ...../DPA/49/SAHA.

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR**  
**OFFRES DE PRIS N° : 01/2020 du 18/06/2020**  
**A 10 Heures (SEANCE PUBLIQUE)**

**Le Jeudi 18/06/2020 à 10 H (dix heures)**, il sera procédé dans les bureaux du Directeur Provincial de l'Agriculture de Benslimane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet : **Travaux d'aménagement de la piste Rurale Laghouaouta en bicoche reliant la RP3305 à la RP 3330 sur une longueur de 5436 Ml dans la commune territoriale Mouline El Oued, Province de Benslimane.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service de support à la Direction Provinciale de l'Agriculture de Benslimane.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à : **Quatre-vingt mille dirhams et zéro centime (80.000,00 dhs).**

L'estimation des coûts des prestations est fixée à : **Cinq millions deux cent quatre-vingt-neuf mille neuf cent cinquante-cinq dirhams et vingt centimes (5 289 955,20 dhs) etc.**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° : **2-12-349** relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- > Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Agriculture de Benslimane.
- > Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat du Directeur Provincial de l'Agriculture de Benslimane.
- > Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- > Soit déposer leurs offres par voie électronique dans le portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Le secteur de l'activité concerné, la classe minimale et les qualifications exigées, et conformément à l'arrêté du ministre de l'agriculture et de la pêche maritime n° 3033-13 du 26 hija 1434 (1er novembre 2013) modifiant et complétant l'arrêté du n° 336-96 du 11 chaoual 1416 (1er mars 1996) fixant le nombre de catégories des entreprises intervenant dans le secteur de l'aménagement hydro-agricole correspondant à chaque branche d'activité, les seuils de classification à l'intérieur de chaque classe ainsi que le montant maximum annuel d'un marché pour lequel une entreprise d'une classe donnée peut être admise à soumissionner, sont les suivantes :

Branche d'activité	Classe	Qualifications exigées
7	2	7.1 et 7.2

**N° 4003/PA**

## Sur vos petits écrans



07.00 : Lecture du Saint Coran  
07.05 : Bulletin météo  
07.10 : Icht fi Awtan  
08.10 : Amakin fi dakira  
09.10 : Fin Ghadi Bya  
09.40 : Moudawala  
10.30 : Domoue Warda  
11.00 : Hna Tah Arryal (Téléfilm)  
12.30 : JT en Français + JT en Espagnol  
13.00 : Parlement - Chambre des Représentants  
14.30 : Hadit Assaim  
14.40 : Al Massira Koranya  
15.10 : Aandi Soual Covid 19  
15.30 : JT en Arabe + JT en Amazigh  
16.20 : Nafahat Ounss Marocains vivant à l'Étranger  
17.15 : Dourous Hassanina  
18.00 : Nhar Mabrouk  
18.20 : Oussrati  
19.25 : Amdah Nabaouiya  
19.40 : Feuilletton  
20.25 : Feuilletton  
21.30 : JT Principal  
22.30 : Oulad Al Moukhtar  
2Ep - Inédit  
00.30 : Dernier bulletin d'information  
01.00 : Téléfilm  
02.30 : Domoue Warda - R  
03.00 : Al Massira Koranya - R  
03.30 : Amdah Nabaouiya - R  
04.20 : Moudawala - R  
05.10 : Icht fi Awtan - R  
06.00 : Amakin fi dakira - R

05:55:00 : RELIGIEUX : CORAN AVEC LAUREATS MAWAHIB TAJWID AL QOR'AN  
06:00:00 : MAGAZINE : CH'HIWAT BLADI  
06:30:00 : BEST OF SABAHYAT 2M  
07:30:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL  
08:05:00 : MAGAZINE  
08:35:00 : MAGAZINE : POP UP  
09:05:00 : MAGAZINE  
09:55:00 : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA  
10:00:00 : FEUILLETON : TAMAN AL HOUB  
10:45:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL  
11:00:00 : MAGAZINE : SABAHYAT 2M  
12:05:00 : SERIE : LALLA FATEMA  
12:35:00 : NEWS : BULLETIN METEO  
12:45:00 : NEWS : AL AKHBAR  
13:10:00 : SPORT : MOUJAZ RIYADI  
13:20:00 : FEUILLETON  
13:55:00 : NEWS : ECO NEWS  
14:05:00 : NEWS : JOURNAL AMAZIGH  
14:20:00 : FEUILLETON : HOUB A3MA  
16:15:00 : FEUILLETON : 3ALAQAT KHASSA  
17:40:00 : MAGAZINE : JUST FOR LAUGHS  
18:05:00 : DESSINS ANIMES  
18:25:00 : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA  
18:35:00 : MAGAZINE : POP UP  
18:45:00 : FEUILLETON : FORSA TANIYA  
19:40:00 : FEUILLETON : FADILA  
20:15:00 : NEWS : INFO SOIR  
20:35:00 : SPORT : QUE DU SPORT  
20:45:00 : NEWS : ECO NEWS  
21:15:00 : NEWS : AL MASSAIYA  
21:40:00 : MAGAZINE : LAHBIBA OUMMI  
22:40:00 : MAGAZINE : 2M MAG  
23:30:00 : FEUILLETON : FORSA TANIYA  
00:20:00 : FEUILLETON : FADILA  
00:50:00 : MAGAZINE  
01:50:00 : MAGAZINE : RACHID SHOW  
03:05:00 : FEUILLETON : AL YATIMA  
03:55:00 : FEUILLETON  
04:25:00 : MAGAZINE : SAHATNA JMI3  
04:55:00 : MAGAZINE : TOUBKAL  
05:30:00 : DOCUMENTAIRE